

LIRE EN PAGE

Des pages 2 à 12. — Le référendum en Algérie (A. Jacob, E. Mannoni, P. Appaldo); les résultats complets en métropole, les commentaires étrangers (H. Pierre, J. d'Hospital).

13. — La victoire du XV de France, Robert Duthen.

16. — La crise belge, R. Deleur.

Le Monde

Rédaction, Administration: 5, r. des Italiens, Paris-IX^e. — Directeur: Hubert BEUVE-MÉRY.

LE NUMÉRO: 30 fr.
0,30 NF

Algérie (messageries-avion): 35 fr. - 0,35 NF
Maroc: 40 fr. mar.; Tunisie: 35 m.; Italie: 60 L
Belgique-Luxembourg: 3 fr.; Autriche: 3 sch.
Espagne: 3,50 pes.; Allemagne: 0,40 DM.
Grande-Bretagne: 8 d.; Pays-Bas: 0,30 fl.
Portugal: 3 escudos; Suisse: 0,30 franc.

Tarif des abonnements à l'intérieur.

COMPTE CHEQUE POSTAL:
PARIS N° 4207-23

Adresse télégraphique: JOURMONDE-PARIS
TÉL.: PRO. 91-29; TAL. 76-60

PEU INFÉRIEUR A CELUI DE 1958 MALGRÉ LA DOUBLE OPPOSITION DES « NON »

Le « oui » obtient 75,25 % des suffrages exprimés en métropole

IL SUFFIRAIT DE VOULOIR

PAR SIRIUS

« La partie est vraiment dure... L'affaire est entre chacun de vous et moi. » C'est en ces termes, qui, en dépit de tous les commentaires officiels, suffiraient à donner au scrutin de dimanche un certain aspect plébiscitaire, que le président de la République sollicitait la prolongation du « chèque en blanc » à lui délivré voici une trentaine de mois par le peuple français.

Comme alors ont joué dans des proportions impossibles à préciser l'attachement à l'homme du 18 juin et de la libération, la peur du vide et surtout l'espoir de voir enfin s'instaurer en Algérie une paix honorable et acceptable pour tous. Si tant de Français qui estimaient avoir les plus sérieuses raisons de dire « non » se sont, cette fois encore, résolus à dire « oui », c'est par crainte que la remise en question du pouvoir ne vienne retarder indéfiniment et peut-être rendre impossible l'indispensable négociation.

Les conditions d'une nouvelle tentative se trouvent ainsi de notre côté heureusement réunies. Ni les Français d'Algérie ni l'armée ne peuvent plus se leurrer sur la force réelle en métropole des partisans de l'« Algérie française ». De folles et vaines résistances doivent en être définitivement découragées.

Les masses musulmanes savent aussi que la France est prête à leur reconnaître sans arrière-pensée les libertés auxquelles elles aspirent et que par la voix de son chef elle leur a déjà reconnues.

L'obstacle aujourd'hui comme hier ne peut être que celui d'une double intransigeance. Celle du général de Gaulle s'il persistait à exiger le cessez-le-feu avant toute discussion politique, si non content d'écarter toute intervention des Nations unies il faisait fi également des forces qui au Maghreb et en Afrique noire sont directement intéressées au retour de la paix. Celle des combattants de l'A.L.N. et du « G.P.R.A. » si, misant sur le soutien des puissances de l'Est, ils optaient pour la lutte à outrance au risque de donner raison aux « ultras », d'amener la France, ses alliés et l'Occident tout entier à défendre résolument des positions devenues vitales pour eux.

Les Algériens révoltés ont raison de ne pas vouloir lâcher « la proie pour l'ombre ». La France a raison de ne se désintéresser ni du sort de ses ressortissants ni de celui des musulmans qui lui demeurent attachés. Le vrai, le seul problème reste de substituer d'un commun accord de nouvelles structures aux structures coloniales désormais condamnées et déjà profondément entamées. Que l'effort de guerre des uns et des autres se reconvertisse suivant les exigences de la paix, que l'œuvre amorcée par le plan de Constantine soit reprise et développée en ajoutant à l'industrial-

Il en recueille 69,09 % en Algérie
où il y a eu 40,2 % d'abstentions (musulmans des villes)

EN METROPOLE. — Les résultats du référendum constituent un net et important succès pour le général de Gaulle, dont la politique algérienne est largement approuvée.

Le « oui » recueille 15 196 668 voix, soit 75,25 % des suffrages exprimés ou 55,89 % des inscrits. En 1958 ces pourcentages étaient respectivement de 79,26 et 66,41.

Le « non » représente donc, avec 4 995 912 voix, 24,74 % des suffrages exprimés et 18,37 % des inscrits. En 1958, on avait dénombré 20,74 % de « non » par rapport aux suffrages exprimés et 17,38 % par rapport aux inscrits.

En chiffres absolus il y a donc, pour près de 600 000 électeurs de plus qu'en 1958 et environ 2 300 000 abstentions supplémentaires, presque 2 millions et demi de « oui » de moins et seulement 380 000 « non » de plus.

Le principe de l'autodétermination est ainsi ratifié et le projet de loi portant organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie est adopté.

EN ALGERIE la troisième journée du scrutin n'a pas donné lieu à la même participation électorale que les deux premières : dans les grands centres, à Alger et à Oran surtout,

les mots d'ordre d'abstention du F.L.N. ont été largement suivis par la population musulmane. Au total, dans l'ensemble de l'Algérie, il y a eu 40,2 % d'abstentions (pourcentage voisin de celui des élections municipales et cantonales). Les Européens, pour leur part, ont voté massivement « non », faisant prévaloir le vote négatif dans plusieurs centres, dont Alger (72,2 % de « non »), ainsi qu'à Oran, Philippeville, Bône. Sur 4 414 636 inscrits, on compte 1 747 529 « oui » et 782 052 « non ».

Divers incidents ont troublé la consultation samedi et dimanche, notamment dans le Sud et l'Ouest oranais : on compterait vingt morts.

Échec en province et à Paris des partisans de l'« Algérie française »

L'examen des résultats détaillés de la consultation permet de formuler une première série de conclusions et de remarques :

1) Trois électeurs inscrits sur quatre ont voté.

Les abstentions sont toutefois plus nombreuses que dans les six élections législatives générales qui se sont déroulées depuis la libération et que dans trois de quatre référendums constitutionnels des

Cantal et Creuse. Celle-ci détient le record national avec 36,30 %, exception faite de la Corse (50,25 %), dont une bonne partie des électeurs résident en dehors de l'île. Les abstentions touchent également certains départements alpins ou pyrénéens (Hautes-Alpes, Isère, Savoie, Ariège et Pyrénées-Orientales). Dans tous, ainsi qu'en Saône-et-Loire et dans l'Ain, on dénombre plus de 30 % d'abstentionnistes.

Les grands départements viticoles, notamment ceux de la région de

férendum qui suivit la libération, et guère plus qu'aux autres consultations organisées depuis.

Peu d'électeurs ont donc déposé dans l'urne des bulletins « oui à l'autodétermination », « oui à la négociation » ou « non à la guerre ».

de droite, du moins sur la base des statistiques d'ensemble.

4) Le « oui » est particulièrement fort en Alsace, en Lorraine, dans plusieurs départements normands et bretons.

Les résultats définitifs en métropole

Constantine soit reprise et développée en ajoutant à l'industrialisation, à la lutte contre l'analphabétisme et à la promotion musulmane la rénovation des sols, que l'exploitation du Sahara au profit de ses riverains soit confiée à quelque haute autorité désintéressée plus ou moins inspirée par exemple de la C.E.C.A., et l'on verrait enfin le terme de cette « clochardisation » croissante que dénonçait à juste titre Germaine Tillion. Fièvre de sa liberté reconquise et du travail de ses fils, forte de concours qui n'en seraient pas ménagés, l'Algérie pourrait bientôt faire figure d'Etat pilote au sein du monde arabe.

Chimère ? Il suffirait pourtant de vouloir.

Le vote de l'Algérie confirme les positions des deux communautés, mais ne ferme aucune issue

Jamais peut-être l'indice de réfraction qui transforme ou inverse propos, intentions et politiques d'une rive à l'autre de la Méditerranée n'avait été aussi sensible qu'à l'occasion de cette singulière consultation. On pouvait certes le prévoir dès que le général de Gaulle prit la décision de mettre sa politique algérienne à l'épreuve du référendum. Mais les résultats de la consultation vont au delà des pronostics.

Les « non » algériens sont tous des « non » en faveur de l'Algérie française. Ceux de la métropole ont souvent un sens diamétralement opposé. De nombreux musulmans se sont abstenus parce qu'ils entendaient condamner l'accueil naguère réservé à Melun aux émissaires du « G.P.R.A. ». Leur attitude ne peut-elle être rapprochée de celle des électeurs métropolitains dont les « oui » se voulaient autant d'encouragements à mettre fin aux combats, c'est-à-dire, sous une forme ou sous une autre, à renouer avec l'adversaire ?

Autre différence : on n'avait pas prévu que les populations d'Algérie observeraient beaucoup plus scrupuleusement que celles de la métropole la discipline à l'égard des organisations qui les encadrent. Il est patent que le F.L.N. d'un côté, le Front de l'Algérie française de l'autre, ont — dans la mesure où les modalités de la consultation le permettaient — entraîné leurs troupes dans la direction prescrite.

Pour la première fois d'autre part l'armée semble avoir joué un rôle discret dans de nombreux secteurs. Les militaires avaient reçu l'ordre de considérer comme une bataille, et de gagner à tout prix le référendum de 1958. Hier, dans l'Algérois notamment — et dans ce corps d'armée où se maintiennent vigoureuses la tradition et l'influence de l'état-major du général Masbu — les officiers n'ont guère fait pression en faveur des thèses gouvernementales.

Mais un autre élément essentiel est intervenu dans le scrutin : le souvenir des événements des 9 et 10 décembre dernier. L'impressionnante masse d'abstentions qui s'est dégagée, d'Alger à Tlemcen et d'Oran à

Sétif, de même que les défilés, drapeaux F.L.N. en tête, qui ont accompagné parfois la consultation, voilà ce qu'on n'aurait pas pu voir avant les manifestations du mois dernier. Il apparaît de plus en plus que le déferlement des foules musulmanes d'Alger et d'Oran a constitué une sorte de 13 mai inversé, qu'il a ouvert une autre phase dans le conflit et qu'il lui donne des perspectives nouvelles.

La carte électorale

A comparer la carte électorale traditionnelle de l'Algérie aux résultats de ce dimanche, on éprouve peu de surprises. Que dans les grandes agglomérations où l'encadrement politique est depuis longtemps mis en place se soient manifestées à travers la « non » des uns et l'abstention des autres les deux avant-gardes du parti de l'Algérie française et du nationalisme algérien, il n'y a rien qui ne fût prévisible — de même que l'abstention particulièrement forte à Sétif et à Tlemcen, bastions du nationalisme, que la prépondérance des mots d'ordre du F.L.N. dans le Constantinois, ou celle des consignes du F.A.F. dans les agglomérations de l'Oranais.

référendums constitutionnels des quinze années écoulées. Seul le référendum du 13 octobre 1946, qui décida de l'adoption définitive de la Constitution de la IV^e République, en avait connu davantage (31,42 %). Environ 10 % des inscrits qui avaient voté il y a deux ans ne se sont pas rendus aux urnes.

On s'est surtout abstenu dans le Massif Central : Puy-de-Dôme,

Quelques surprises à signaler pourtant : le « non » de l'arrondissement (mais non de l'agglomération) de Blida, en dépit du crédit dont jouit le maire de la petite cité, M. Baujard, favorable à la politique du général de Gaulle, et le trouble apporté à la consultation par le F.L.N. dans la région de Tiaret, qui passait pour une sorte de zone pilote de la pacification.

Mais il ne s'agit là que de détails. Ce qui apparaît en clair dans les résultats du scrutin en Algérie, c'est, plus encore que le mouvement de protestation de la population européenne contre la politique du chef de l'Etat, la force du mouvement d'abstention en milieu musulman urbain, et qui témoigne de l'emprise exercée par le F.L.N. sur les masses citadines. Ainsi se dégage l'opposition, presque la symétrie entre les deux aspects de la consultation, de part et d'autre de la Méditerranée. M. Masmoudi, secrétaire d'Etat lundi à l'information, déclarait tout matin qu'il y avait eu en fait deux référendums et que, si celui de la métropole donnait au général de Gaulle plus de force et de liberté pour mettre en œuvre sa politique, l'autre, en Algérie, désignait l'interlocuteur valable. La formule mérite d'être retenue. Quelque dédain qu'il ait affiché pour la consultation, M. Ferhat Abbas ne manquera pas de se prévaloir de ses résultats.

S'il est vrai que le chef de l'Etat a reçu très largement dimanche de la métropole — et de la métropole seule — un nouveau mandat pour faire aboutir sa politique en Algérie, il semble que la consultation ne soit pas sans ajouter d'autre part quelque crédit au leader du F.L.N. Ainsi le référendum aurait moins rassemblé la nation qu'il n'aurait éclairé les positions réciproques et distingué les interlocuteurs. Peut-être est-on loin encore du tête-à-tête, mais le scrutin de dimanche devrait favoriser la reprise du contact s'il existe, de part et d'autre, une volonté en ce sens.

JEAN LACOUTURE.

Les grands départements viticoles méridionaux, où les maires et les syndicats d'exploitants avaient donné consigne de s'abstenir, ont observé partiellement cette attitude, surtout le Gers, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et le Gard se situant à peine au-dessus de la moyenne nationale.

En revanche la fréquentation des urnes a été plus importante qu'ailleurs, dépassant 80 % des inscrits, dans la région du Nord (Pas-de-Calais, Nord et Somme), en Lorraine, en Alsace, en Normandie et dans l'Ouest breton.

2) Les votes blancs ou nuls sont un peu plus nombreux qu'à l'accoutumée, mais demeurent néanmoins insignifiants.

Ils ne dépassent 4 % des inscrits que dans trois départements — le Tarn, le Vaucluse et l'Aveyron. Ils sont inférieurs à 1 % dans le Finistère (0,96 %) et en Corse (0,51 %). Partout ailleurs, et notamment dans trois départements viticoles du Midi (l'Aude faisant seule exception avec 3,77 %), les électeurs qui ont mis dans l'urne un bulletin nul sont moins nombreux qu'au premier ré-

RÉSULTATS GLOBAUX EN ALGÉRIE

Voici les résultats globaux en Algérie tels qu'ils ont été communiqués en fin de matinée au Conseil constitutionnel :

Inscr., 4 414 636 ; vot., 2 639 494
(59,8 % des inscrits)
suff. expr., 2 529 481

OUI : 1 747 529 (39,6 % des inscrits, 69,09 % des expr.). NON : 782 052

EN 1958

Inscrits : 4 412 171 ; votants : 3 515 210 ; abstentions : 896 961 (20,33 %) ; suffrages exprimés : 3 476 394 ; oui : 3 357 763 (76,10 % inscrits) ; 96,59 % suffrages exprimés ; non : 118 631.

Dans les départements sahariens (1)

Inscr., 281 796 ; vot., 188 183
suff. expr., 182 776

OUI : 164 052. NON : 18 724

(1) Moins quatre bureaux de vote.

OUTRE-MER Départements...

Inscr., 398 408 ; vot., 241 563
suff. expr., 234 790

OUI : 211 769. NON : 23 021

...et territoires (2)

Inscr., 143 678 ; vot., 111 826
suff. expr., 106 567

OUI : 103 675. NON : 2 892

(2) Moins la Polynésie.

INSCRITS : 27 186 312
ABSTENTIONS : 6 839 425 (23,50 % des inscrits)
VOTANTS : 20 796 887
SUFFRAGES EXPRIMÉS : 20 192 580

OUI 15 196 668
(75,25 % des suffrages exprimés, et 55,89 % des inscrits)

NON 4 995 912
(24,74 % des suffrages exprimés, et 18,37 % des inscrits)

N. B. — Ces chiffres ont été communiqués par le ministère de l'Intérieur. Le Conseil constitutionnel a donné, de son côté, les chiffres suivants, qui sont tous différents : inscrits, 26 847 953 ; votants, 20 809 029 ; suffrages exprimés, 20 195 221 ; oui, 15 198 714 ; non, 4 996 322.

Le 28 septembre 1958 : inscrits, 26 603 464 ; abstentions, 4 006 614 (15,44 %) ; votants, 22 596 850 (84,56 %) ; suffrages exprimés, 22 293 301. Avoient obtenu : OUI, 17 668 790 (soit 66,41 % des électeurs inscrits, ou 79,26 % des suffrages exprimés). NON, 4 624 511 (soit 17,38 des électeurs inscrits et 20,74 % des suffrages exprimés).

qui tous étaient évidemment considérés comme nuls.

3) Sur quatre électeurs qui ont voté, trois ont choisi le « oui » et un seul le « non ».

Par rapport aux suffrages exprimés, les « oui » sont donc à peine moins nombreux qu'en 1958 (79,26 %). C'est la grosse surprise de cette consultation, qui montre que les appels du général de Gaulle ont été largement entendus. Le chef de l'Etat obtient le « oui » massif qu'il réclamait ; la réponse n'est pas « indécente » puisque beaucoup plus de la moitié des Français en âge de voter ont choisi le « oui ». La perte de suffrages, par rapport aux inscrits de 1958, est d'un peu plus de 10 % en deux ans. Cette usure du régime n'est pas étonnante ni considérable.

Le « non » n'a pas gagné, il s'en faut de beaucoup, ce que le « oui » a perdu, 17,38 % des inscrits avaient voté « non » en 1958 ; ils sont 18,32 % aujourd'hui. Les autres se sont abstenus. Il faut donc soit imaginer que les électeurs communistes qui, transgressant la consigne de leur parti, avaient choisi le camp des « oui » en 1958 ont tous réédité ce geste d'indiscipline, et créditer alors le « non » de la droite de la seule minime différence entre les « non » de 1958 et ceux de 1961 ; soit admettre d'une consultation à l'autre un transfert de voix du « non » à l'abstention et du « oui » au « non » — ce qui rend impossible toute évaluation méthodique du « non ».

A LA BOURSE DE PARIS Hausse générale des valeurs françaises

La Bourse a accueilli par une avance sensible des cours sur les valeurs françaises les résultats du référendum. Les pétroles sahariens et les mines de fer nord-africaines ont été particulièrement favorisées. En revanche on a noté un tassement sur l'or, tant sur le lingot que sur les pièces.

ROBERT ESCARFIT.

Le record appartenait alors à la Manche avec 93,1 % des suffrages exprimés ; elle était suivie du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Le premier de ces départements se trouve cette fois en tête avec 91,2 %. Dans le peloton de tête figurent la Mayenne, le Haut-Rhin, la Moselle, la Meuse, le Calvados, l'Orne, le Morbihan et le Doubs.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite en 2^e page. 1^{re} colonne.)

AU JOUR LE JOUR

Autonégation

Le mystérieux opposant de Colombey-les-Deux-Eglises s'est encore manifesté. Une fois de plus on s'interrogera sur lui. On suggérera certainement, par plaisanterie, que ce « non » solitaire est celui du général de Gaulle lui-même. Pourquoi pas ?

Il est admis que dans une élection de bonne compagnie un candidat ne vote pas pour lui-même, et le général a tant de raisons pour dire « non »...

Il y a d'abord le personnage historique dont la grandeur se fonde jadis sur un refus, et qui fut toujours plus clairvoyant dans ses négociations que dans ses affirmations.

Il y a le tempérament de l'homme qui a l'orgueil de la solitude et qui pourrait craindre de se confondre à la foule même de ses admirateurs. Il y a peut-être aussi une conscience aiguë de la situation. De tous les Français le président de la V^e République est le seul qui ne puisse se décharger sur un autre de ses responsabilités civiques. Il est le seul sur qui pèse, de tout son poids, la liberté. Il serait réconfortant de savoir que le citoyen Charles de Gaulle est assez maître de ses pensées et de ses gestes pour répondre « non » au général de Gaulle.

RÉSULTATS ET PHYSIONOMIE DE LA CONSULTATION

LE SCRUTIN A DONNÉ LIEU A DE NOMBREUX INCIDENTS surtout en Oranie

On compterait une vingtaine de morts

Alger, 9 janvier (A.F.P., U.P.I., A.P.). — Les deux dernières journées du scrutin en Algérie ont donné lieu à plusieurs incidents, les plus graves étant localisés dans le Sud oranais. Dans plusieurs cas ce sont des irruptions de commandos F.L.N. ou des manifestations de jeunes gens porteurs de drapeaux rebelles qui ont été à l'origine des troubles. On compte plus de vingt tués, dont un membre des forces de l'ordre, et près d'une centaine de blessés.

A BORDJ-GUETTET : une dizaine de morts.

Le premier de ces incidents s'est produit samedi à Bordj-Guettet-Sidi-Sahad, à 20 kilomètres au nord-ouest d'Aflou, en Oranie. Un commando rebelle s'était infiltré dans un groupe de musulmans venus du bled en camions pour voter. Lorsque tout le monde est descendu devant le bureau de vote les rebelles se sont précipités sur les soldats. Ceux-ci ont eu un tué et trois blessés. En outre les rebelles se sont emparés de quelques armes. Les forces de l'ordre ont riposté et récupéré l'armement. Au cours de l'échauffourée les manifestants ont eu une dizaine de tués et autant de blessés.

A SIDI-BEL-ABBÈS : trois morts

A Sidi-Bel-Abbès c'est à l'aube, avant la levée du couvre-feu, que des musulmans ont voulu s'infiltrer dans le centre de la ville, porteurs de drapeaux qu'ils tentaient, dit-on, de planter ou d'accrocher sur des édifices publics. Une patrouille de légionnaires, après avoir fait les sommations réglementaires, a ouvert le feu sur eux, faisant trois morts.

A TIARET : deux morts.

A Tiaret, dimanche, une vive agitation se manifesta à partir de 9 heures. Quelques groupes de cent à cent cinquante jeunes manifestants se sont formés dans les quartiers musulmans derrière le drapeau F.L.N., scandant les slogans habituels.

Le service d'ordre a vite été dé-

bordé. Une patrouille a fait usage de ses armes. La fusillade s'est prolongée. Quelques musulmans ont tiré sur le service d'ordre. Pendant ce temps, d'autres manifestants descendaient, incendiaient des voitures et en lapidaient d'autres.

On comptait deux morts et trente blessés parmi les manifestants, un blessé parmi les forces de l'ordre. Trente-trois arrestations ont été opérées.

A 13 heures, on entendait encore des coups de feu isolés et le service d'ordre avait refoulé les musulmans dans leurs quartiers. La cité européenne était déserte.

Dans les quartiers musulmans, on entendait encore : « Yaiya el Djezaïr », et les you-you des femmes.

Le maire musulman de la ville, M. Kaddari, (U.N.R.), est monté dans les quartiers musulmans où il a été accueilli à coups de pierres. L'autorité militaire dément des informations selon lesquelles des hélicoptères avaient ouvert le feu sur la foule. La confusion provient du fait, précise-t-on, que les pales des hélicoptères volant à basse altitude produisent des claquements semblables à des rafales d'armes automatiques.

A TREZEL : cinq morts.

Cinq morts, dix-neuf blessés, dont dix-sept parmi les manifestants, tel est, d'autre part, le bilan d'une action rebelle qui s'est déroulée dimanche après-midi à Trézel, localité située entre Tiaret et Aflou, à 150 kilomètres environ d'Oran.

A 15 heures des manifestants se sont rassemblés dans la cité et ont défilé, drapeaux F.L.N. en tête. Tout à coup des rebelles armés ont surgi et attaqué le bureau de vote. Les forces de l'ordre sont intervenues et ont ouvert le feu. La fusillade s'est prolongée et des renforts ont pu arriver. Le couvre-feu a été décrété.

D'autres incidents sont signalés dans divers centres à Constantine, à Orléansville et à Batna notamment. Il s'agit ici et là de cortèges de musulmans défilant en lançant des slogans nationalistes. Ils ont été dispersés.

L'Associated Press signale — mais c'est la seule agence à le

DANS LES DÉPARTEMENTS ALGÉRIENS

DÉPARTEMENT D'ALGER

Population : 1 054 200 (371 700)
Inscr., 681 336 ; vot., 394 041
abst., 287 345 (42,17%) ; expr., 376 259
OUI : 146 810 (21,55 % inscr.,
39,02 % expr.). NON : 229 449

1958 : inscr., 716 037 ; vot., 616 052 ;
expr., 610 163 ; oui, 583 614 (81,50 %
inscr., 95,65 % exp.) ; non, 26 549.

BLIDA

Inscr., 147 595 ; vot., 89 194 ; abst.,
58 401 (39,57 %) ; expr., 85 181
OUI : 32 768 (22,20 % inscr.,
38,47 % expr.). NON : 52 413

1958 : inscr., 56 952 ; vot., 45 504 ;
expr., 45 322 ; oui, 44 358 (77,89 %
inscr., 97,87 % exp.) ; non, 1 064.

DÉPARTEMENT DE BATNA

Population : 516 730 (85 000)
Inscr., 258 800 ; vot., 175 900 ; abst.,
83 200 (32,15 %) ; expr., 172 704
OUI : 160 089 (61,86 % inscr.,
92,70 % expr.). NON : 12 615

1958 : inscr., 251 718 ; vot., 188 334 ;
expr., 182 276 ; oui, 173 940 (69,10 %
inscr., 95,43 % exp.) ; non, 8 333.

BATNA

Inscr., 28 619 ; vot., 16 657 ; abst.,
11 962 (41,79 %) ; expr., 16 561
OUI : 15 610 (54,55 % inscr.,
94,26 % expr.). NON : 951

1958 : inscr., 38 014 ; vot., 28 662 ;
expr., 28 367 ; oui, 27 093 (71,27 %
inscr., 95,31 % exp.) ; non, 1 274.

KENCHELA

Inscr., 49 618 ; vot., 36 118 ; abst.,
13 498 (27,20 %) ; expr., 34 612
OUI : 35 503 (67,52 % inscr.,
96,80 % expr.). NON : 1 109

DÉPARTEMENT DE BONE

Population : 688 050 (60 950)
Inscr., 338 045 ; vot., 208 705
abst., 129 340 (38,26%) ; expr., 200 635
OUI : 137 514 (40,68 % inscr.,
68,54 % expr.). NON : 63 121

1958 : inscr., 369 287 ; vot., 309 774 ;
expr., 298 556 ; oui, 291 532 (80,92 %
inscr., 97,63 % exp.) ; non, 7 064.

BONE

Inscr., 70 268 ; vot., 30 543
abst., 39 725 (56,53%) ; expr., 29 950
OUI : 6 875 (9,78 % inscr.,
22,95 % expr.). NON : 23 075

1958 : inscr., 72 731 ; vot., 59 354 ;
expr., 58 956 ; oui, 57 240 (78,70 %
inscr., 97,99 % exp.) ; non, 1 716.

CHERCHA

20 165 (46,67 %) ; expr., 21 320
OUI : 9 168 (21,22 % inscr.,
43 % expr.). NON : 12 152

1958 : inscr., 44 046 ; vot., 36 422 ;
expr., 36 171 ; oui, 35 263 (80,06 %
inscr., 97,49 % exp.) ; non, 908.

DÉPARTEMENT DE MÉDÉA

Population : 536 300 (10 300)

Inscr., 324 142 ; vot., 190 355
abst., 133 787 (41,27%) ; expr., 185 055
OUI : 154 733 (47,74 % inscr.,
83,61 % expr.). NON : 30 322

1958 : inscr., 317 843 ; vot., 250 506 ;
expr., 248 517 ; oui, 240 973 (75,82 %
inscr., 96,96 % exp.) ; non, 7 544.

DJELFA

Inscr., 57 870 ; vot., 30 477
abst., 27 393 (47,34 %) ; expr., 29 300
OUI : 27 550 (47,61 % inscr.,
94,03 % expr.). NON : 1 750

AUMALE

Inscr., 60 097 ; vot., 47 879 ; abst.,
12 218 (20,33 %) ; expr., 46 777
OUI : 39 834 (66,28 % inscr.,
85,15 % expr.). NON : 6 943

TABLAT

Inscr., 27 522 ; vot., 19 777 ; abst.,
7 745 (28,14 %) ; expr., 19 296
OUI : 17 206 (62,52 % inscr.,
89,17 % expr.). NON : 2 090

DÉPART. DE MOSTAGANEM

Population : 614 300 (52 800)

Inscr., 304 041 ; vot., 209 151
abst., 94 890 (31,21%) ; expr., 201 456
OUI : 152 050 (50,02 % inscr.,
75,50 % expr.). NON : 49 366

1958 : inscr., 302 170 ; vot., 263 718 ;
expr., 263 007 ; oui, 260 071 (86,07 %
inscr., 98,88 % exp.) ; non, 2 936.

MASCARA

Inscr., 48 458 ; vot., 35 894
abst., 12 564 (25,93 %) ; expr., 34 701
OUI : 28 726 (59,28 % inscr.,
82,78 % expr.). NON : 5 975

1958 : inscr., 51 719 ; vot., 47 354 ;
expr., 47 274 ; oui, 47 000 (90,83 %
inscr., 99,42 % exp.) ; non, 274.

DÉPARTEMENT D'ORAN

Population : 855 300 (298 900)

Inscr., 451 264 ; vot., 273 137 ; abst.,
178 127 (39,47 %) ; expr., 250 719
OUI : 111 558 (24,72 % inscr.,
42,79 % expr.). NON : 143 036

1958 : inscr., 510 215 ; vot., 430 847 ;
expr., 428 717 ; oui, 419 663 (82,25 %

DÉPART. D'ORLÉANSVILLE

Population : 588 100 (18 800)

Inscr., 368 763 ; vot., 200 428
suff. expr., 191 706

OUI : 145 742. NON : 45 964

1958 : inscr., 279 462 ; vot., 213 226 ;
expr., 229 881 ; oui, 226 227 (80,95 %
inscr., 98,41 % exp.) ; non, 3 654.

DÉPARTEMENT DE SAÏDA

Inscr., 98 732 ; vot., 69 571
abst., 29 161 (29,54%) ; expr., 66 268
OUI : 54 527 (55,23 % inscr.,
82,28 % expr.). NON : 11 741

[Le département de Saïda a été
créé en janvier 1960. Les arrondisse-
ments le constituant étaient auparavant
inclus dans les départements
d'Oran et de Tiaret.]

DÉPARTEMENT DE SÉTIF

Population : 985 900 (25 050)

Inscr., 465 773 ; vot., 238 978
suff. expr., 224 249

OUI : 194 238. NON : 30 011

1958 : inscr., 494 551 ; vot., 328 065 ;
expr., 325 712 ; oui, 310 214 (62,73 %
inscr., 95,24 % exp.) ; non, 15 493.

AKBOU

Inscr., 41 914 ; vot., 30 950
abst., 10 964 (26,16 %) ; expr., 30 567
OUI : 29 082 (69,34 % inscr.,
95,08 % expr.). NON : 1 505

DÉPARTEMENT DE TIARET

Population : 352 400 (24 800)

Inscr., 148 885 ; vot., 81 866
abst., 67 020 (45,01 %) ; expr., 78 681
OUI : 63 643 (42,74 % inscr.,
80,89 % expr.). NON : 14 990

1958 : inscr., 184 051 ; vot., 168 661 ;
expr., 158 961 ; oui, 156 429 (84,99 %
inscr., 98,97 % exp.) ; non, 1 632.

TIARET

Inscr., 25 202 ; vot., 10 156
abst., 15 046 (59,70 %) ; expr., 9 341
OUI : 6 908 (27,41 % inscr.,
73,95 % expr.). NON : 2 433

1958 : inscr., 36 548 ; vot., 32 161 ;
expr., 31 999 ; oui, 31 603 (86,47 %
inscr., 98,76 % exp.) ; non, 396.

TREZEL (1)

Inscr., 26 614 ; vot., 6 425 ;
abst., 20 189 (75,86 %) ; expr., 6 104
OUI : 5 166 (19,41 % inscr.,
84,63 % expr.). NON : 938

(1) L'agglomération de Trézel a été
le cadre d'une sanglante échauffourée
dimanche. On y dénombrait cinq
morts et d'assez nombreux blessés.

DÉPARTEMENT DE TIZI-OUZOU

Population : 792 800 (11 000)

Inscr., 333 557 ; vot., 204 382 ; abst.,
129 175 (38,73 %) ; expr., 195 608
OUI : 158 490 (47,52 % inscr.,
81,02 % expr.). NON : 37 118

1958 : inscr., 289 193 ; vot., 190 627 ;
expr., 187 667 ; oui, 174 722 (60,42 %
inscr., 93,10 % exp.) ; non, 12 945.

PALESTRO

Inscr., 28 073 ; vot., 20 857
abst., 7 216 (25,70 %) ; expr., 20 274
OUI : 16 546 (58,94 % inscr.,
81,61 % expr.). NON : 3 728

1958 : inscr., 34 837 ; vot., 27 675 ;
expr., 27 559 ; oui, 27 117 (77,84 %
inscr., 98,36 % exp.) ; non, 452.

BOUIRA

Inscr., 60 097 ; vot., 47 879
abst., 12 218 (20,33%) ; expr., 46 778
OUI : 39 834 (66,28 % inscr.,
85,17 % expr.). NON : 6 934

DÉPARTEMENT DE TLEMCEM

Population : 379 800 (28 800)

Inscr., 160 503 ; vot., 100 989
abst., 59 514 (37,08%) ; expr., 95 010
OUI : 77 120 (48,05 % inscr.,
81,17 % expr.). NON : 17 890

1958 : inscr., 178 197 ; vot., 139 103 ;
expr., 138 623 ; oui, 133 364 (74,84 %
inscr., 96,62 % exp.) ; non, 4 659.

TLEMCEM

Inscr., 34 836 ; vot., 11 820
abst., 23 016 (66,07%) ; expr., 11 275
OUI : 7 560 (21,70 % inscr.,
67,05 % expr.). NON : 3 715

1958 : inscr., 42 727 ; vot., 29 658 ;
expr., 29 420 ; oui, 27 633 (64,80 %
inscr., 94,10 % exp.) ; non, 1 735.

DÉPARTEMENT DES OASIS

Population : 368 600 (3 732)

HASSI-MESSAOUD
Inscr., 3 780 ; vot., 2 392
abst., 1 388 (36,72 %) ; expr., 2 263
OUI : 1 300 (34,39 % inscr.,
57,45 % expr.). NON : 963

DÉPARTEMENT DE LA SAOURA

Population : 172 000 (7 580)

1958 : inscr., 93 982 ; vot., 81 200 ; expr.,
80 779 ; oui, 79 352 (84,42 % inscr.,
98,23 % exp.) ; non, 1 427.

Inscr., 29 482 ; vot., 16 818
abst., 12 664 (42,95 %) ; expr., 16 101
OUI : 14 493 (49,16 % inscr.,
90,01 % expr.). NON : 1 608

EN PROVINCE ET A PARIS

(Suite de la première page.)

Dans vingt et un départements moins de la moitié des électeurs inscrits ont en revanche voté « oui ». Ce sont : l'Allier, les Basses-Alpes, l'Ariège, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, le Cher, la Creuse, la Corrèze, la Corse (lanterne rouge avec 37,46 %), le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, l'Isère, l'Indre, la Nièvre, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, le Var, le Vaucluse et la Haute-Vienne.

Dans deux départements seulement le « oui » enregistre un très léger progrès sur 1958 : en Moselle et dans le Bas-Rhin.

5) Une analyse minutieuse des chiffres devrait permettre d'approcher les rôles respectifs des « non » de la gauche et de la droite.

La plupart des leaders du « non », qu'ils soient de droite ou de gauche, sont battus dans leur propre commune tout en enregistrant parfois un relatif progrès de leur camp. Ainsi de M. Duchet à Beaune, de M. Lombard à Brest, de M. Coulon à Vichy, de M. Frédéric-Dupont dans le 7^e arrondissement de Paris, de M. André Morice à Nantes, de M. Bidault dans la Loire, de M. François-Valentin en Meurthe-et-Moselle, de M. Max Lejeune à Amiens, de M. Lacoste en Dordogne — ces deux derniers n'ayant pas fait, il est vrai, campagne, mais leur position étant bien connue. M. Soustelle lui-même ne gagne que peu de terrain à Lyon. Cela laisse déjà à penser que le « non » de la droite est sans grande portée et que, tout au plus, les partisans les plus en vue de l'Algérie française se sont décidés une petite partie de leurs électeurs modérés à s'abstenir.

Mais les chiffres montrent que là où les communistes étaient forts en 1958 et l'étaient restés en 1958 — par exemple en Haute-Vienne, en Corrèze, dans les Pyrénées-Orientales — le « non » rejoint à peu près ou au moins approche le chiffre de leurs voix des dernières élections législatives. Dans certaines régions ou localités, ils regagnent même en partie le terrain perdu en 1958. En revanche, quand les communistes étaient faibles et le sont demeurés, comme en Vendée, département où les modérés jouent un rôle essentiel, et où plusieurs de leurs élus avaient pris position pour la réponse négative, le progrès du « non » demeure minime : 9,6 à 15,6 % des suffrages exprimés.

Les prétentions de l'extrême droite et des partisans de l'Algérie française se trouvent ainsi ramenées à de justes et modestes proportions. Tandis que l'importance du parti communiste dans la vie électorale française, si elle n'est plus aussi grande qu'avant la V^e République, demeure fort importante. Ces deux conclusions valent, à droite et à gauche, d'être méditées.

PIERRE VIANSSON-PONTE.

mais c'est la seule agence à le faire — qu'un attentat aurait été commis à Guelma : une grenade lancée dans un bureau de vote y aurait fait des victimes.

A Oran, à la suite de l'explosion d'une grenade, deux Européens et un musulman ont été blessés dans un café, rue de la Révolution, dans le quartier israélien.

Manifestation musulmane à Batna

Batna, 9 janvier (A.F.P.). — La manifestation qui avait commencé à Batna en début de journée s'est développée dans les heures suivantes. Les manifestants, musulmans venus de la périphérie, qui n'étaient que deux cents au départ, étaient beaucoup plus nombreux en fin de matinée.

Portant des grappeaux F.L.N. armés de pelles et de pioches, ils ont saccagé plusieurs maisons et endommagé deux voitures.

Plusieurs fois dispersés par le service d'ordre, les groupes se reformaient aussitôt.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

LE FIGARO : l'homme de la nation face à l'Algérie.

« Le chef de l'Etat dispose maintenant d'un appui dont il peut, devant les graves difficultés qui subsistent, se sentir justement et heureusement fortifié. »

» Face à l'Algérie il est l'homme de la nation.

» Il ne l'est pas en toutes choses, c'est la leçon que son patriotisme, sa clairvoyance et son idéalisme républicain doivent tirer ce soir avec nous de l'épreuve qui, grâce à lui, nous sauve d'un péril. »

(PIERRE BRISSON.)

LIBERATION : ce vote est un avertissement.

« Au total, la remontée des « non » et les abstentions nouvelles font que le chiffre des « oui » est partout en recul et que, dans de nombreuses localités, il dépasse à peine la moitié des électeurs inscrits. Les extraordinaires moyens mis en œuvre par la propagande officielle n'ont donc pu empêcher que se manifeste de façon claire le désenchantement d'une grande partie du corps électoral à l'égard du général de Gaulle, qui perd deux millions et demi de voix par rapport à 1958. »

» Une conclusion commune se dégage donc du scrutin en France et en Algérie : la poursuite de la guerre a incontestablement sapé la confiance dont avait bénéficié le général de Gaulle en 1958. Ce qui a été nettement exprimé hier par une majorité du peuple français comme par le plus grand nombre de musulmans, c'est qu'il soit mis enfin un terme à cette guerre, ce qui n'est possible — faut-il le répéter ? — que par la négociation. Le vote d'hier est un avertissement pour le pouvoir. Il lui reste à en tenir compte. »

(CLAUDE ESTIER.)

GUELMA (1)
Inscr., 32 210 ; vot., 18 602
abst., 19 608 (51,32 %) ; expr. 17 541
OUI : 9 769 (25,57 % inscr.,
55,69 % expr.) NON : 772
1958 : inscr., 39 582 ; vot., 24 856 ;
expr., 24 514 ; oui, 23 320 (76,25 %
inscr., 95,13 % expr.) ; non, 1 194.

(1) Cet arrondissement est l'un de ceux où les regroupements de population ont été le plus activement poussés et où les comparaisons avec les résultats de 1958 sont en conséquence les moins fondées.

DÉPART. DE CONSTANTINE

Population : 1 087 700 (83 150)

Inscr., 560 553 ; vot., 297 580
suff. expr., 281 733

OUI : 191 397 NON : 90 366

1958 : inscr., 528 397 vot., 409 247 ;
expr., 405 771 ; oui, 387 014 (73,24 %
inscr., 95,38 % expr.) ; non, 18 760.

PHILIPPEVILLE

Inscr., 42 205 ; vot., 23 040 ; abst.,

COMBAT : agir vite et l'emporter.

« Désormais, le général de Gaulle, avec une autorité en partie conservée, avec un blanc-seing qui lui consent, en fait, la majorité de l'électorat, quelles que soient les nuances des commentaires des leaders politiques, se trouve en tête à tête avec l'adversaire, qui se dérobera malheureusement. »

» Il lui faut agir vite, et l'emporter.

» La confiance qu'il avait demandée — et qu'il obtient d'une façon mesurée mais incontestable — ajoute aux devoirs de sa charge celui d'une tâche qu'il a revendiquée pour lui seul, et qu'il peut seul désormais accomplir. »

LE POPULAIRE : l'armée sait ce que pense la nation.

« D'aucuns penseront et diront peut-être que la France a voté de Gaulle. C'est vrai dans la mesure où de Gaulle est apparu à la majorité des Français comme l'homme de la paix. Mais ce qui est encore plus vrai c'est que la France a voté pour la paix en Algérie. »

» Le chef de l'Etat dispose donc maintenant des moyens qui lui paraissent indispensables pour appliquer dans sa totalité la politique d'autodétermination et de négociation définie à partir du 16 septembre 1959. Pour une telle politique il peut compter sur la totalité des « oui » et sans aucun doute sur une fraction des abstentionnistes et des « non ». L'agitation factieuse n'est donc plus à craindre. Les ultras connaissent leur isolement. L'armée sait ce que pense la nation. Le parti socialiste a voulu que son « oui » soit un « oui » à la négociation et à l'autodétermination. Il est convaincu avoir

été compris de ses électeurs et de tous les démocrates de ce pays. Il se tourne vers le chef de l'Etat en lui demandant maintenant d'accomplir le plus rapidement possible ce pour quoi il vient d'être mandaté par le peuple français : la paix en Algérie. »

(CLAUDE FUZIER.)

ORAN

Inscr., 171 166 ; vot., 86 083 ; abst.,
85 083 (49,71 %) ; expr., 85 127
OUI : 11 777 (6,88 % inscr.,
13,83 % expr.) NON : 73 350

1958 : inscr., 172 669 ; vot., 144 999 ;
expr., 144 265 ; oui, 139 651 (80,38 %
inscr., 96,80 % expr.) ; non, 4 624.

SIDI-BEL-ABBES

Inscr., 51 895 ; vot., 16 719
abst., 35 176 (67,78 %) ; expr., 16 396
OUI : 3 167 (6,10 % inscr.,
19,32 % expr.) NON : 13 229

1958 : inscr., 53 383 ; vot., 42 099 ;
expr., 41 993 ; oui, 40 865 (76,55 %
inscr., 97,30 % expr.) ; non, 1 133.

AIN-TEMOUCHENT

Inscr., 51 525 ; vot., 38 201 ; abst.,
13 324 (25,86 %) ; expr., 36 801
OUI : 26 109 (50,67 % inscr.,
70,95 % expr.) NON : 10 692

1958 : inscr., 56 742 ; vot., 50 096 ;
expr., 49 922 ; oui, 49 594 (87,40 %
inscr., 99,34 % expr.) ; non, 328.

L'AURORE : les réserves de l'opinion.

« Plus faible que prévu, le chiffre des abstentions et des votes blancs suffirait néanmoins à rappeler les réserves de l'opinion. On ne s'y trompera pas : nombre de ceux qui ont voté « oui » éprouvent de pareilles appréhensions, et attendent pour nos compatriotes d'Algérie, pour leurs vies, leurs biens, leurs libertés, des garanties précises et effectives, la seule garantie valable, pour un long délai encore, ne pouvant être que le maintien de l'armée. »

(ROBERT BONY.)

L'HUMANITE : sans les millions de non...

« D'innombrables partisans de la paix, d'innombrables républicains abusés par le référendum, mais que les événements se chargeront de déromper, ont évidemment leur place dans la lutte pour cette négociation indispensable et urgente, et leur participation est même une condition du succès. Il n'en est pas moins vrai que la lutte eût été gravement compromise si les millions de « non » ne s'étaient pas résolument affirmés face au courant trouble des hésitations et des craintes, pour la paix en Algérie et contre le pouvoir personnel. »

(ETIENNE FAJON.)

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Réunion

Inscr., 138 353 ; vot., 90 626
abst. 47 727 (34,50 %) ; expr., 88 975
OUI : 85 016 (61,45 % inscr.,
95,55 % expr.) NON : 3 878

1958 : inscr., 124 144 ; vot., 90 419 ;
expr., 89 028 ; oui, 83 878 (67,57 %
inscr., 94,22 % expr.) ; non, 5 150.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Inscr., 37 036 ; vot., 22 035
Abst., 15 001 (40,44 %) ; expr., 17 552
OUI : 16 283 (43,89 % inscr.,
92,77 % expr.) NON : 1 259

1958 : inscr., 35 163 ; vot., 27 028 ; expr.,
26 585 ; oui, 26 085 (74,18 % inscr.,
98,12 % expr.) ; non, 500.

LA DEPECHE DU MIDI : au pied du mur.

« Si la métropole a voulu donner le jeu vert au général de Gaulle pour la dernière chance, on peut voir déjà que l'Algérie ne se prêterait pas au jeu. Nous n'avons pas à nous en réjouir, mais il nous faut bien dire que si les Français de la métropole ont eu l'intention de pousser le général de Gaulle à la négociation, celle-ci demeure largement hypothéquée par les manœuvres qui ont eu antérieurement pour effet de la paralyser. En somme le chef de l'Etat a réussi son opération plébiscitaire dans des conditions un peu meilleures pour lui qu'on n'attendait, mais c'est à lui de répondre maintenant à une espérance qu'il continue d'entretenir sans trop se mettre en peine. Le voici donc au pied du mur sous la surveillance d'une opinion publique qui sort de sa torpeur et qui sait bien pourquoi elle lui a renouvelé son bail. Mais gare aux déceptions. »

OUEST-FRANCE : un « oui » conditionnel.

« Voilà donc un « oui » donné à de Gaulle, mais un « oui » conditionnel et dont il doit user sans tarder pour la paix. Un « oui » qui n'est pas sans mérite pour les électeurs heurtés trop souvent dans leurs intérêts professionnels par une politique qui touche-à-tout, souvent désinvolte et vexatoire. La bataille du référendum terminée, nous n'hésitons pas à le dire comme une mise en garde pour demain. Et voici le général de Gaulle consolé de bien des attaques indignes, de bien des lâchages sans grandeur, de bien des petites prudences, coutines germinales de la peur... »

(PAUL HUIT-DESORÉES.)

Guadeloupe

Inscr., 113 937 ; vot., 64 470 ; abst.,
49 467 (43,42 %) ; expr., 62 435
OUI : 50 907 (44,68 % inscr.,
81,54 % expr.) NON : 11 528

1958 : inscr., 104 142 ; vot., 69 321 ;
expr., 68 367 ; oui, 53 945 (51,80 %
inscr., 78,91 % expr.) ; non, 14 422.

Côte française

Inscr., 23 434 ; vot., 15 450
abst., 7 984 (34,07 %) ; expr., 14 902
OUI : 14 120 (60,25 % inscr.,
94,75 % expr.) NON : 782

1958 : inscr., 15 914 ; vot., 11 583 ; expr.,
11 513 ; oui, 8 662 (54,43 % inscr.,
75,24 % expr.) ; non, 2 851.

Comores

Inscr., 75 521 ; vot., 67 546
abst., 7 975 (17,41 %) ; expr., 67 431
OUI : 66 707 (88,32 % inscr.,
98,93 % expr.) NON : 701

1958 : inscr., 71 099 ; vot., 65 920 ; expr.,
65 655 ; oui, 63 899 (89,87 % inscr.,
97,33 % expr.) ; non, 1 756.

Nouvelles-Hébrides

Inscr., 1 209 ; vot., 871
Abst., 338 (27,96 %) ; expr., 853
OUI : 797 (65,92 % inscr.,
93,43 % expr.) NON : 56

Wallis et Futuna

Inscr., 3 501 ; vot., 3 445
Abst., 56 (1,60 %) ; expr., 3 438
OUI : 3 437 (98,17 % inscr.,
99,97 % expr.) NON : 1

LES SECTEURS OU LE « NON » L'EMPORTE

Selon les résultats connus lundi en fin de matinée le « non » l'emportait en Algérie dans deux départements, ceux d'Alger et d'Oran ; dans un arrondissement, celui de Bldja, et dans trois agglomérations, outre celles d'Alger et d'Oran : Bône, Sidi-Bel-Abbès et Philippeville.

L'ECHO D'ALGER : « oui » à quoi ?

« ...En bref, la métropole et l'Algérie, en majorité, ont répondu officiellement « oui » au général de Gaulle. »

» Mais « oui » à quoi ?

» Le chef de l'Etat ne tardera pas à nous donner une ou des réponses à ce sujet.

» Des réponses qui pourraient être cruelles... »

EN ALGÉRIE ET DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Dans l'Algérois la zone des « oui » commence au-delà des périmètres urbains

Alger, 9 janvier. — Quelles que soient sa signification et ses conséquences, le succès des « oui » en Algérie écarte des difficultés d'ordre juridique que l'on a pu un instant redouter. Un premier écueil a donc été évité. Cette remarque faite, essayons d'analyser les conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin et sa portée.

Samedi et dimanche de graves incidents ayant entraîné la mort de plus de vingt personnes ont été signalés. Les renseignements recueillis sur l'un ou l'autre sont encore incomplets, mais on a noté qu'ils étaient demeurés assez localisés. Ils ont affecté des agglomérations du Sud oranais ou du Constantinois ; les centres urbains sont restés, ou à peu près, indemnes.

Le climat ne s'est pas altéré à Alger

La fusillade de Tiaret dimanche matin aurait pu entraîner des répercussions à Alger. En fait nous avons circulé seul dans les ruelles de la Basse-Casbah peu avant la tombée de la nuit sans avoir le sentiment que le climat s'y était sensiblement altéré. Dans l'ensemble, les populations musulmanes ne se sont pas départies de leur calme.

Les Européens non plus. On savait déjà que les groupements politiques organisés avaient décidé de s'abstenir de toute manifestation jugée trop risquée. Il est plus remarquable que les petits commandos « anarchistes » soient également restés inactifs.

Attitude variée des militaires

La préparation du scrutin appelle d'autres remarques. D'un département ou d'un secteur à l'autre des contrastes marqués apparaissent — en particulier quant au rôle joué par l'armée. À l'officier S.A.S. de Kabylie qui a fait voter « non » et aux officiers de Tizi-Renif qui refusaient de s'engager pour le « oui » ou pour le « non » on peut opposer par exemple l'attitude des unités de la zone Sud algéroise, qui ont accepté de prendre part à la campagne.

Mais les différences les plus sensibles se sont manifestées entre les villes et le bled. Le dispositif mis en

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

les autres, du type quasiment rural ou tout au moins mixte, elles se limitent en général à 50 ou 60 %. Dans un bureau du dixième arrondissement — une ferme en pleins champs à quelques kilomètres de Rivet — les bur-nous et les turbans se pressaient en nombre dès les premières heures de la matinée. Aux abords de la Casbah, en revanche, on comptait à 20 heures, boulevard Gambetta, 55 votants sur 599 inscrits (musulmans). De même dans les bureaux voisins (84 sur 810, 69 sur 690, etc.).

Les résultats globaux, où sont généralement mêlés électeurs musulmans et européens d'une part, arrondissements urbains et limitrophes d'autre part, traduisent mal cet état de choses, pourtant significatif. Les chiffres publiés appellent d'ailleurs quelques commentaires.

Le « non » des Européens

La très grande majorité des Européens a voté « non » — les huit ou neuf dixièmes d'entre eux peut-être.

Quelques « oui » cependant, en particulier parmi les électeurs demeurant dans des quartiers à très forte prédominance musulmane — le Frais-Vallon, Beau-Fraisier par exemple.

« Maudit soit celui qui votera ! »

Les musulmans pour leur part affectaient de ne pas être directement tenus par le P.L.N. s'étaient exprimées par diverses voix. Samedi soir encore, en Haute-Casbah, des chants et des cris — repris par les prisonniers de la prison de Barberousse — avaient animé la nuit. Dans le silence d'un moment, une voix s'élevait pour proclamer en substance : « Peuple algérien, unis-toi... Maudit soit celui qui votera demain ! » Encore ne s'agissait-il que d'un appel à la malédiction divine, et non de menaces précises.

Aux abords des bureaux de vote des groupes ont réussi à dissuader quelques électeurs d'aller jusqu'aux urnes, mais les représailles effectives

contre les votants sont demeurées rares, sinon exceptionnelles. Les électeurs musulmans qui malgré tout ont voté, l'ont d'abord fait dans la majorité des cas « pour être en règle ».

Ce souci correspond, on l'a vu, à des préoccupations parfois immédiates. Il a été déterminant pour tous ceux — et ils sont nombreux en Algérie — dont la subsistance dépend des soutiens que leur accordent le gouvernement ou les autorités locales, la S.A.S. notamment. Une fois rendus aux bureaux de vote, leur choix ne faisait guère de doute. D'abord parce que s'étant déjà engagés sur la voie de la légalité, ils étaient enclins à voter comme le souhaitait le chef de l'Etat, ensuite pour la seule raison que, les ultras ayant pris le parti du « non », il était normal que les musulmans optent pour celui du « oui ».

Enfin parce que, si l'on présente à un Algérien deux bulletins en lui disant : « Celui-ci c'est pour de Gaulle ; celui-là c'est contre de Gaulle », sa considération pour la personnalité du président de la République le conduit encore à choisir le premier. Ceci, malgré les déceptions passées, et d'autant plus volontiers que le F.L.N., en somme, n'avait pas ordonné de voter « non ».

Incidents entre gaullistes et tenants du F.A.F.

Lundi matin Alger était calme. Dans la nuit, nous sommes passés aux abords de la Casbah, qui pour une fois dormait en paix, entourée d'un service d'ordre relativement discret. Ça et là des personnalités européennes laissent entendre que l'Algérie française saura encore se défendre, et que l'on connaîtra sans tarder la résolution de ses partisans. Il est difficile de savoir encore si ces propos correspondent à des projets précis.

Tout au plus pouvons-nous signaler de brèves incidents qui ont opposé au centre de dépouillement de la mairie d'Alger membres de l'Association pour le soutien du général de Gaulle et anciens du F.A.F. (Front de l'Algérie française). Supérieurs en nombre, ces derniers sont restés maîtres du terrain. Mais peut-être y a-t-il désormais dans leur agressivité autant de désarroi que de détermination.

Oran divisée en deux partis opposés : FRONT DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE ET F.L.N.

De notre envoyé spécial EUGÈNE MANNONI

Oran, 9 janvier. — De tous les départements de France et d'Algérie, celui d'Oran est le seul où les « non » ont été proportionnellement les plus nombreux. On ne sait encore si les Oranais s'en enorgueillissent ou s'en attristent. Les adversaires du général de Gaulle l'emportent sur ses partisans à la forte majorité de 149 000 voix environ contre 111 000. A Oran même, cette majorité s'est faite écrasante : 73 300 dans la ville contre 11 700.

Cette « victoire » n'a été remportée qu'au prix d'une abstention quasi absolue des musulmans, qui abandonneront aux Européens, comme le leur demandait — et le leur ordonnait aussi — le F.L.N., tous les bureaux de vote. Aucune ville d'Algérie n'a enregistré une telle proportion d'abstentions de musulmans.

Leur participation dépasse à peine 1 %. Etrange spectacle dans les quartiers à très forte densité arabe que celui de ces écoles désertes comme elles le sont au mois d'août dans la léthargie des vacances. On y comptait à longueur d'heure les électeurs sur les doigts de la main : cinq musulmans dans cette classe à 16 heures sur cent vingt inscrits et trois dans cette autre encore, mais sur cinq cent vingt. Les assesseurs européens, sans illusion mais non sans amertume, attendirent en vain jusqu'à 19 heures : aucun des inscrits ne mit à profit ce délai supplémentaire. Un des votants, le matin, avait été giflé par des coreligionnaires dans le quartier de Lamur.

Une ostensible paresse...

Autour des écoles, devant toutes les boutiques closes depuis la veille sur un mot d'ordre de grève aussi observé que la consigne d'abstention à laquelle il préjudicait, les musulmans flâneront jusqu'au soir avec une ostensible paresse dans l'accomplissement des devoirs civiques. Les soldats sont à côté d'eux sur le pied de guerre, mais très calmes, presque détendus. La carence musulmane paraît acceptée.

Des journalistes survenant, de jeunes garçons expliquent à haute voix qu'ils manifestent leur accord avec le F.L.N. Ils disent : « Le G.P.R.A. »

Se proclamer nationaliste ou

même acquis au F.L.N. a cessé d'être un acte clandestin.

Les Européens se trouveront seuls en face des paquets blancs et des paquets mauves. Les bulletins « oui » rejetés s'entassent assez ostensiblement dans tous les isolements. A la sortie des salles où l'on vote, de rares bulletins « non » discrètement roulés en boule, s'égrènent à de longs intervalles dans les couloirs, les escaliers et même assez loin dans la rue. Petit Poucet des statistiques, on les suit à la trace et l'on sait alors devant cette extrême prudence des partisans du « oui » qu'ils seront très peu nombreux.

Que reste-t-il donc de certaines traditions socialistes à Oran ? Déchirés entre des convictions libérales et leur crainte de se trouver par trop minoritaires dans une Algérie algérienne, les électeurs de la communauté israélite, que le sac de la synagogue du vieux Alger a sans doute ébranlés, n'ont-ils donc pas en majorité voté « oui », comme on le pensait ? Enfin, de cet attachement à la personne du général de Gaulle que M. Fouques-Duparc continue à montrer, que subsiste-t-il dans la ville dont il est le député et le maire ?

F.L.N. contre F.A.F.

Le Front de l'Algérie française et le F.L.N. ont montré qu'ils se partageaient la ville, radicalement scindée, ce dimanche, en deux communautés.

A Oran, le F.L.N. s'est borné à réclamer l'abstention, d'autant plus facile à obtenir qu'il y a quinze jours à peine la ville était violemment agitée par des cortèges opposés. Dans l'Oranais, lorsque les circonstances lui ont paru plus propices et qu'il a redouté aussi une trop forte participation musulmane, il a déclenché ses attaques : dans l'Ouest algérien le référendum a été marqué, on le sait, plus que dans les deux autres régions, par des événements tragiques.

D'un département à l'autre

C'est essentiellement dans le département de Tiaret, qui accordait au général de Gaulle en 1958 le plus fort pourcentage de « oui », que le F.L.N. est passé à l'action. Dans les autres départements de l'Oranais le vote s'est déroulé sans incident et la participation électorale n'y apparaît pas inférieure à

BONE : un dixième seulement des inscrits ont voté « oui »

De notre correspondant part.

PAUL APPALDO

Bône, 9 janvier. — Les électeurs musulmans bônois se sont abstenus très largement ; les Européens se sont rendus massivement aux urnes ; c'est ce qu'indique l'examen des chiffres pour la ville de Bône : 70 268 inscrits ; 30 543 votants ; 29 950 suffrages exprimés. Les « oui » n'ont recueilli que 6 875 voix ; les « non » 23 075, presque exclusivement des voix européennes. Seuls ou à peu près les militaires du contingent et des musulmans âgés ont voté « oui ». Dans leur grande majorité, les jeunes et les adultes sont restés sourds aux appels diffusés par voitures radio, qui affirmaient : « Venez voter, votre sécurité est assurée ».

En ville, aucune autre forme de pression ne semble avoir joué. Un important dispositif de sécurité avait été installé et, toute la journée, des parachutistes patrouillaient dans la cité sans avoir à intervenir, cependant que des hélicoptères d'observation survolaient les toits.

Les résultats dans l'arrondissement de Bône ont été moins probants. Le pourcentage d'abstentions a été plus faible qu'en ville. Les « non » l'ont cependant nettement emporté, par 38 187 voix contre 23 014 pour les « oui », sur 121 632 inscrits, 62 700 votants et 61 201 suffrages exprimés.

Enfin, les résultats du département de Bône révèlent un renversement de la tendance, puisque sur 340 452 inscrits 206 572 votants et 199 489 suffrages exprimés, les « oui » recueillent 136 429 voix, les « non » 63 060. L'abstention ne dépasse pas 39,5 % à l'échelon départemental.

Un musulman en a conclu devant nous : « Le bled a été plus sensible à l'invitation à voter ».

Après celui de « l'Express », l'envoyé spécial de « Libération » est expulsé d'Algérie.

Alger, 9 janvier (A.F.P.). — M. Albert-Paul Lentin, envoyé spécial de Libération, a été expulsé d'Algérie samedi après-midi.

placé, le climat qui règne dans les campagnes, ne laissent aux électeurs musulmans qu'une liberté relative. A Alger les manifestations de décembre avaient déjà montré que les forces de l'ordre n'exercent qu'un contrôle imparfait sur les populations. La présence de très nombreux militaires — des renforts avaient même été amenés de France à cet effet — dans les secteurs névralgiques n'a pas été indifférente sans doute au corps électoral.

« L'armée vous protège » disaient les haut-parleurs de Radio-Casbah. Pas mal de musulmans ont également eu le sentiment que l'armée les observait et s'intéressait de près à leur participation au scrutin. Sentiment confirmé par le fait que les mêmes haut-parleurs enjoignaient également à leurs auditeurs — entre deux marches militaires — d'aller voter. Dans plusieurs bureaux nous avons vu des électeurs de statut local insister pour qu'une attestation de vote leur soit délivrée, « Si vous ne me donnez pas un papier, ou si vous ne tamponnez pas ma carte, dit un habitant de la Casbah, les militaires vont m'embarquer. »

Invitation à voter

Au Frais-Vallon, tout un groupe de musulmans qui n'avaient pu voter, faute d'être inscrits sur les listes électorales, ont refusé pendant une heure de se présenter à un barrage de parachutistes établi à une centaine de mètres du bureau de vote. L'affaire s'est réglée par une brève négociation entre l'officier commandant les parachutistes et celui dont les hommes assuraient la protection des urnes.

Dans plusieurs quartiers enfin — près de Notre-Dame-d'Afrique par exemple, à Kouba et dans la banlieue ouest — les forces de l'ordre sont plus ou moins allées chercher les musulmans chez eux pour les prier avec quelque insistance de se rendre aux bureaux de vote. La brusque augmentation du nombre de votants en ces différents points entre 15 heures et 18 h. 30 témoigne de la réalité du fait.

Il est d'ailleurs à noter que les listes électorales étaient souvent très incomplètes, et que nombre de personnes récemment repliées sur les centres urbains n'y figuraient pas. Certains responsables ont alors voulu ouvrir des listes « annexes », mais les représentants de la commission de contrôle s'y sont opposés lorsqu'ils en ont eu connaissance.

Bureaux urbains et ruraux

Ces pressions toutefois ne se sont révélées efficaces que lorsque le lieu « s'y prêtait ». A Kouba, par exemple, les chiffres de la participation électorale sont révélateurs : parmi les dix-huit bureaux du quartier, une dizaine sont à proprement parler « urbains » : les abstentions y varient entre 89 et 95 % des électeurs. Dans

M. JEAN MORIN : l'Algérie a donné une réponse positive.

Alger, 9 janvier (U.P.I.). — M. Jean Morin, délégué général en Algérie, a fait la nuit dernière, à 2 heures, la déclaration suivante :

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les faits aussi. Le calme a régné durant ces trois jours dans toute l'Algérie sauf quelques accrochages violents mais très localisés provoqués par le F.L.N. »

» La métropole a montré l'unité de la nation et renouvelé sa confiance au général de Gaulle.

» L'Algérie elle-même a donné une réponse positive. Il s'agit maintenant de s'unir, quelles qu'aient été les divergences d'hier pour construire, tous ensemble, l'Algérie nouvelle. »

Un communiqué de l'Association nationale pour le soutien du général de Gaulle.

Alger, 9 janvier (A.F.P.). — Le délégué en Algérie de l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle a diffusé un communiqué assurant que « le succès du « oui » est incontestable en Algérie et triomphal en métropole. En ce qui concerne cette dernière, cette fois-ci les Algériens savent ce que veulent et pensent les métropolitains, et connaissent la confiance ainsi accordée au général de Gaulle. En ce qui concerne l'Algérie, ces résultats confirment ce que nous avons constaté sur les routes algériennes durant la campagne du référendum ». Le communiqué ajoute qu'« une trop grande fraction de musulmans reste sur la réserve », mais que celle-ci n'étonne « que ceux qui n'avaient pas encore compris ou pas voulu comprendre ».

M. Lagailarde souhaite « regagner l'Algérie dans les plus brefs délais »

Madrid, 9 janvier (A.F.P.). — Le général Salan et M. Pierre Lagailarde, accompagnés de MM. Susini et Ronda, ont suivi pendant la nuit de dimanche à l'hôtel Princesa le déroulement du référendum.

Avant de regagner son hôtel, M. Pierre Lagailarde a déclaré :

« Je suis député d'Alger. J'ignore encore les résultats dans ma circonscription. Ceux du référendum métropolitain ne font que renforcer ma décision précise et définitive de regagner l'Algérie dans les plus brefs délais ».

• M. PHILIPPE MARÇAIS, député d'Alger, a saisi le parquet d'Alger d'une plainte en forfaiture à l'encontre de certaines autorités civiles et militaires pour les directives données à l'armée de « faire voter « oui » au référendum ».

M. JOXE : les hommes et les femmes qui viennent de dire « oui » ont dominé la peur.

Commentant les résultats du référendum en Algérie, M. Louis Joxe, ministre d'Etat, a fait lundi les observations suivantes :

« Une première conclusion est que l'ordre a régné... Une deuxième conclusion, c'est que, malgré les menaces, six électeurs de l'Algérie sur dix ont voté, et que parmi les votants un peu plus des deux tiers ont dit « oui ».

» Certains pensaient il y a quelques semaines qu'il n'était pas souhaitable que ce vote ait lieu... Les hommes et les femmes qui viennent de dire « oui » ont dominé les menaces, dominé la peur.

» Notre tâche est claire : renouveler nos efforts vers la paix en suivant la formule de l'autodétermination, poursuivre la lutte contre toute forme de peur, d'angoisse, pour bâtir une Algérie nouvelle où chacun, en toute liberté, aura sa place. »

LE F.L.N. : le général de Gaulle n'a plus de prétexte pour retarder la reprise du dialogue.

(De notre correspondant particulier.)

Tunis, 9 janvier. — La satisfaction est quasi générale à Tunis à l'annonce des résultats du référendum en France. L'appui massif qu'a obtenu le général de Gaulle du peuple français, estime-t-on à Tunis, lève certains des obstacles qui s'opposaient à une solution. Les milieux tunisiens déclaraient lundi matin que le général de Gaulle a maintenant tous les pouvoirs face aux ultras et à l'armée pour mener la politique la plus efficace, celle de la négociation. On souhaite qu'il s'y engage le plus rapidement possible, et la plupart des responsables tunisiens lui font confiance pour cela.

Quant aux responsables algériens, qui doivent se réunir mardi à Tunis, ils estiment que le général de Gaulle n'a plus aujourd'hui aucun prétexte pour retarder la reprise du dialogue.

Ils notent d'autre part que dans les villes, où une certaine liberté a été laissée aux électeurs, les musulmans ont suivi le mot d'ordre d'abstention de Ferhat Abbas. En revanche le F.L.N. suppose que l'armée a fait voter dans le bled par tous les moyens. Dans l'ensemble le « Front » estime que le peuple algérien « s'est bien comporté » et a renouvelé à cette occasion son soutien au « G.P.R.A. ».

LES LIBÉRAUX D'ALGER : négociez !

Alger, 9 janvier (U.P.I.). — La Fédération des libéraux d'Algérie, rappelant qu'elle a voté « oui », lance un appel au général de Gaulle sous le titre : « Négociez, monsieur le président ! »

M. BOURGUIBA (à « Afrique-Action ») : il y a une chance sur deux de voir le général de Gaulle pencher pour la négociation...

Tunis, 9 janvier (U.P.I.). — Au cours d'une interview accordée à l'hebdomadaire Afrique-Action, M. Bourguiba examinant ce que pourrait être le problème algérien au lendemain du référendum, a déclaré : « Malgré le fait que la question posée au peuple français ne comporte pas de négociations, donc, ne permet pas de déboucher sur la paix, bien que le général de Gaulle continue à poser comme condition à la négociation la cessez-le-feu unilatéral, c'est-à-dire la capitulation, malgré le fait que la guerre risque par conséquent de se prolonger, j'ai dit et je le répète, il y a une chance sur deux de voir le général de Gaulle, une fois renforcé par un soutien massif du peuple français, pencher pour la négociation avec les Algériens qui se battent. Je le pense, parce que le général de Gaulle nous a habitués à évoluer au fil du temps, suivant les lignes de force qu'il rencontre et les résistances qui lui font obstacle. »

« Il ira de l'avant... »

» Je crois que le général de Gaulle veut mettre fin à la guerre. Le passé de cet homme, les tournants historiques qu'il a fait prendre à la France, la vie tumultueuse qu'il a menée, les risques qu'il prend, tout cela me porte à dire que c'est dans la nature des choses que ce soit lui qui mette fin à la guerre d'Algérie. C'est pour cela que j'ai dit qu'à tout prendre il est encore préférable que le général sorte renforcé par un « oui » massif que diminué par un « non » ou un « oui » hésitant avec une très faible majorité. Dès que le général de Gaulle pourra se frayer un chemin à travers les obstacles, dès qu'il sentira les résistances moins violentes, il ira de l'avant. C'est ma conviction. »

HENRI WALBAUM
votre déménageur

DÉMÉNAGE

DU 49, RUE MARX-DORMOY

AU 64, R. DES MATHURINS, 8^e, ANJ. 03-36

NOTEZ BIEN CETTE NOUVELLE ADRESSE

celle enregistrée en métropole. Au total les « oui » l'emportent dans l'Oranais de manière très nette dès lors que votent les musulmans.

Dans le département de Mostaganem quelque 152 000 bulletins blancs laissent derrière eux moins de 50 000 bulletins mauves. Dans celui de Saïda les bulletins « oui » ont été mis dans l'urne à une impressionnante proportion de plus de 80 %.

A Tlemcen, cette préfecture qui est aussi une manière de capitale, ville de forte tradition islamique et l'un des berceaux du nationalisme algérien, la participation a été relativement restreinte. En revanche, dans le département, le pourcentage des votants atteint près de 63 %. Soixante-dix-sept mille « oui » y ont été exprimés et dix-sept mille et quelque « non » seulement.

Les résultats confirment donc qu'entre Oran et « le bled » ou les villes de moyenne importance existe une nette différence de comportement. Ils confirment aussi que les musulmans ont tendance à faire une nouvelle fois confiance au général de Gaulle.

En certains lieux les musulmans n'ont-ils pas été contraints de voter et de voter oui ? Nous n'en savons rien. Ce n'était pas toutefois le cas à Lourmel, à Tafaraoui, à Valmy, à Aïn-Temouchent, où le général de Gaulle, hué par des Européens et acclamé par des musulmans, a été d'une certaine façon « plébiscité ».

Réserve et discipline de l'armée

A première vue les officiers ayant fortement pris partie auprès des musulmans pour les inciter expressément à voter « oui » ou bien à voter « non » constituent des exceptions. Dans son ensemble l'armée a fait preuve de réserve, mais aussi de discipline. Elle n'a guère laissé paraître les doutes qui assurément l'assaillent.

Il est vrai que l'armée, lorsqu'elle vote elle-même, n'est plus effectivement composée que de civils en uniforme dont les avis divergent.

Si les parachutistes par exemple ont eu tendance à répondre silencieusement « non », quatre-vingts pour cent des marins venus de Toulon à Mers-el-Kébir auraient voté « oui ». Les soldats du contingent auraient eux-mêmes, dit-on, mis en majorité dans l'urne le bulletin blanc que le général de Gaulle leur demandait de choisir.

gérie samedi après-midi. L'envoyé spécial de l'Express, M. Claude Krief, avait fait l'objet d'une mesure identique.

Au nom des journalistes, M. Serge Bromberger, représentant du Figaro, a demandé à M. Coup Je Fréjac, directeur de l'information, les raisons de cette double expulsion.

« L'administration n'a pas pour habitude, a répondu celui-ci, d'explicitier les raisons d'une mesure d'expulsion. Le pouvoir a toutes possibilités d'expulser toute personne dont les actes ou les écrits consécutifs à de fausses nouvelles sont de nature à troubler l'ordre public. »

En ce qui concerne M. Krief, le directeur de l'information a précisé que celui-ci « avait prêté à une autorité des directives qu'elle n'avait pas données ».

D'autre part le syndicat professionnel des journalistes algériens déclare, dans un communiqué, s'associer à la protestation de ses confrères à la suite de l'expulsion de deux journalistes métropolitains « pour des faits relevant de leur activité professionnelle ».

M. DIORI : les accords entre les Etats de l'Entente et la France seront signés avant la fin du mois.

« Nous pensons que les accords de coopération entre les Etats de l'Entente et la France seront signés avant la fin du mois de janvier », a déclaré M. Hamani Diori, président de la République du Niger, à l'issue des travaux des quatre Etats du Conseil de l'Entente à Ouagadougou. »

Le Monde

8, rue des Italiens - PARIS-IX^e
C.C.P. 4207-23 Paris

ABONNEMENTS

France, Communauté française		
3 mois	6 mois	1 an
21 NF	40 NF	76 NF

Afrique du Nord (messageries avion)		
25,50 NF	49 NF	94,50 NF

Belgique, Luxembourg		
27,50 NF	53 NF	102 NF

Grande-Bretagne (messageries avion)		
35,50 NF	69,50 NF	134,50 NF

Etranger, autres pays		
33 NF	63,50 NF	122,50 NF

Tarif par voie aérienne sur demande.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LES RÉACTIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

M. GUY MOLLET : une réponse massive pour la fin des combats.

« La nation a voté « oui ». C'est la signification claire et nette de la réponse apportée par la nation à la question unique posée pour ou contre l'autodétermination.

« Cette réponse est massive et le président de la République pourra s'appuyer sur les sentiments de la nation française qui a répondu oui à l'appel lancé pour la fin des combats et pour une confrontation fraternelle et pacifique entre Français et musulmans. »

M. PAUL REYNAUD : l'union est plus nécessaire que jamais.

« Le peuple français a parlé. Il doit être obéi de tous. Il est resté fidèle à la tradition qui lui a valu son prestige dans le monde en ratifiant, comme l'avait fait avant lui le Parlement, l'offre faite par de Gaulle au peuple d'Algérie, de choisir librement son destin.

« S'il avait agi différemment, c'eût été le divorce de la France et du monde libre.

« Député d'une circonscription qui a émis près de 90 % de « oui », je pense que l'union des Français est plus nécessaire que jamais en présence de l'extrême difficulté et des périls que présente la solution du problème de l'Algérie. »

M. BERTHOIN : nul ne saurait désormais contester l'autorité du chef de l'Etat.

« Une chose est sûre, c'est que l'autorité du chef de l'Etat pour résoudre le problème algérien sort considérablement renforcée du scrutin et que cette autorité ne saurait être désormais contestée par qui que ce soit. De ce fait les responsabilités personnelles du général de Gaulle sont singulièrement accrues et tout autre que lui serait écarté par elles. Mais, en contrepartie, sa liberté de manœuvre vis-à-vis de tous est beaucoup plus dégagée. On peut dire qu'elle n'a plus de limite, ou plutôt qu'elle n'a pour limites que celles qu'il a posées lui-même au nom de la France, et dont l'énoncé eût suffi à apporter le vote massif des radicaux de l'Isère comme, j'en suis convaincu, de la plupart des Français ayant répondu oui, à savoir qu'au terme du drame, si par malheur la politique d'union et d'association ne devait pas s'établir par des accords loyaux et délimités, les droits des nôtres — Européens ou musulmans — seraient en toute hypothèse entièrement sauvegardés.

« Puissent nos frères algériens — métropolitains ou autochtones — être bien convaincus que la paix, après laquelle la métropole aspire, ne saurait jamais être une paix d'abandon, mais une paix de

M. EDGAR FAURE : l'hypothèque activiste est levée.

« On peut tout d'abord tirer deux leçons des résultats :

« 1) La levée de l'hypothèque que la droite activiste, par une véritable usurpation, fait peser depuis des années sur la politique de ce pays et sur son destin. Il apparaît que l'ensemble de ces positions activistes, depuis les rebelles déclarés jusqu'aux « conservateurs passésistes », ne représente que quelques points pour cent de l'électorat français ;

« 2) La confiance personnelle au général de Gaulle, qui a certainement joué un grand rôle dans les raisons de la population. Cette confiance ne paraît pas avoir de caractère monarchique ou plébiscitaire. Nos compatriotes ont estimé, et je pense à juste titre, que le général de Gaulle est à la tête de l'Etat la personnalité la plus qualifiée pour entreprendre et pour réussir les négociations nécessaires afin de parvenir à une solution pacifique du douloureux problème algérien. »

M. CHABAN-DELMAS : les prévisions les plus optimistes sont dépassées.

« Comme cela était prévisible, les résultats du référendum apportent au général de Gaulle les confirmations nécessaires de la confiance populaire, et à l'univers entier la preuve tangible de l'unité et de la détermination nationale.

« Cette confirmation et cette preuve sont éclatantes au point que les prévisions les plus optimistes se trouvent dépassées. Tandis que le chef de l'Etat va pouvoir développer son action salutaire, il convient pour seconder ses efforts de faire comprendre aux incrédules et aux indécis que la présence future de la France en Algérie dépendra réellement de la libre volonté des populations algériennes et revêtira des formes nouvelles, à telle enseigne que la captation par certains du terme « l'Algérie française » apparaîtra de plus en plus comme injustifiée. »

M. Michel Debré : un succès pour le général de Gaulle et la nation

« Le référendum est d'abord un succès pour le général de Gaulle. C'est le général de Gaulle qui, usant de ses prérogatives constitutionnelles, a demandé ce référendum. C'est lui qui l'a expliqué, c'est lui enfin qui dans son dernier discours a clairement posé aux Français et aux Françaises la question de la confiance en sa personne et en son action.

« Le référendum est aussi un succès pour la nation.

« Depuis quelques semaines ce n'étaient que disputes et querelles, la discorde paraissait dominer la vie de la cité. Elle faisait douter de la cohésion nationale et peut-être de la capacité de la France à régler le grave problème qui se posait à elle.

« La réponse de l'électeur est claire et éclatante : les abstentions atteindront tout juste le

quart du corps électoral, et parmi les votants sans doute près des trois quarts ont répondu par l'affirmative.

« Quel sentiment de rassemblement, d'unité et de force !

« La nation a marqué au-dessus des diviseurs une volonté qui exprime une confiance profonde.

« Ajoutons qu'en Algérie même, exception faite de quelques centres, la réponse est également très satisfaisante. Malgré les consignes et les menaces, plus de 60 % des électeurs sont allés aux urnes et le « oui » aura une large majorité.

« Pour bâtir l'Algérie nouvelle, pour bâtir l'Algérie fraternelle selon une voie française, à l'écart de tout ultimatum et de toute intrigue, la France et le général de Gaulle parlant en son nom, disposeront demain d'une force renouvelée. »

M. GASTON DEFFERRE : faire la paix, la faire vite.

« Les Français ont porté un jugement sain en se prononçant pour une paix honorable et en suivant dans cette voie le général de Gaulle.

« Ils ont refusé de s'engager dans la politique de force prônée par l'extrême droite et conduisant à une prolongation de la guerre. Ils ont refusé la politique d'abandon des communistes.

« En 1958 beaucoup de Français avaient, en votant « oui », été poussés par diverses préoccupations. En 1961 une seule question était en jeu pour eux « la paix en Algérie ». Si de Gaulle ne faisait pas la paix en Algérie, il les décevrait. Le devoir du général de Gaulle consiste donc pour répondre à la confiance manifestée par les Français à faire la paix et à la faire vite. »

M. SIMONNET : l'usure du pouvoir n'a pas épargné le général de Gaulle.

« Le « oui » l'emporte dans tous les départements de la métropole. Il y a non seulement une majorité de « oui » parmi les votants, mais même parmi les inscrits. Plus d'un Français sur deux a voté « oui ».

« A côté de cette conclusion très positive et essentielle il y a deux constatations moins favorables. En métropole la proportion des votants et la proportion des « oui » est moins élevée qu'en 1958. L'usure du pouvoir n'a pas épargné le général de Gaulle. En Algérie les musulmans de certaines villes se sont massivement abstenus.

« Ces résultats, ceux qui sont favorables comme ceux qui le sont moins, devraient tous inciter, à moins sens, les pouvoirs publics à tenter sans délai une action décisive pour la paix en Algérie. »

M. SCHMITTEIN : le « oui » de la confiance, affirmée par deux ans d'expérience.

« Le oui de 1958 était pour la plupart des Français le oui de l'espoir. Le oui qu'ils viennent de répondre au général de Gaulle est celui de la confiance, affirmée par deux années d'expérience.

« A la face du monde, le pays vient d'approuver la solution de justice et de bon sens que lui proposait le président de la République.

« Fort de cette approbation massive, assuré du soutien sans réserve des Français, le général de Gaulle peut maintenant parachever son œuvre de paix et mener à bien la noble tâche qu'il a assumée devant l'histoire pour l'honneur de la France et l'avenir de l'Algérie. »

De son côté, M. DE LA MALENE, député U.N.R., a déclaré :

« La confiance massive accordée par le pays à la politique du général de Gaulle ramène à leurs faibles et justes proportions les prétentions de ses adversaires.

« La preuve est faite, une fois de plus que, par-delà les invectives des agitateurs et des partisans, l'unité du pays n'est pas entamée. »

M. PIERRE POUJADE : cette consultation est illégale et illégitime.

« Le Mouvement dont je suis le président a été le seul à préconiser le boycott du référendum par l'abstention, car il considère cette consultation comme illégale et illégitime.

« Je constate le peu d'audience rencontrée dans le pays de la part des leaders nationaux ayant fait campagne pour le « non ». Je me félicite d'avoir entraîné des millions d'abstentions supplémentaires par rapport à 1958, qui sont une force populaire à laquelle je donne rendez-vous pour une action constructive et déterminante dans les mois à venir. »

M. WALDECK ROCHET : les « non » pèseront en faveur de la négociation.

« Si l'on considère que la masse des « non » vient — comme le montrent les résultats des centres ouvriers —, de l'appel des organisations démocratiques qui se sont prononcées pour la négociation immédiate de la paix en Algérie, ce résultat ne manquera pas de peser en faveur de la seule solution susceptible de mettre fin à la guerre : la négociation avec le « G.P.R.A. », à la fois du cessez-le-feu, et des garanties de l'autodétermination.

« C'est pour atteindre cet objectif que les communistes appellent à l'action et à l'union de tous les partisans de la paix négociée. De plus le résultat du référendum, qui marque un recul du pouvoir personnel, facilitera la réalisation du rassemblement de toutes les forces républicaines en vue du rétablissement et de la rénovation de la démocratie en France. »

LE P.S.U. : la gauche s'est maintenue ou renforcée.

« En dépit du mécanisme plébiscitaire et des énormes moyens de pression mis en œuvre, le général de Gaulle a perdu des centaines de milliers de suffrages.

« Le bloc des rochers de gauche, qui en 1958 avait déjà refusé de s'incliner devant le pouvoir personnel, s'est maintenu et renforcé dans la plupart des départements. L'examen détaillé des résultats montre en effet que la quasi-totalité des « non » ont été des « non » de gauche, les ultras n'ayant réussi à mobiliser qu'un nombre très faible de suffrages.

« Quant à l'augmentation des abstentions, particulièrement sensibles dans certaines régions, elle s'est faite au détriment des « oui ». Elle confirme la désaffection d'une partie appréciable de l'opinion à l'égard du régime.

« Mais le fait le plus important nous paraît être constitué par les résultats algériens. Là où l'armée n'a pas été en mesure de faire voter « oui », c'est-à-dire dans un certain nombre de grandes villes, les abstentions ont été massives. »

M. JACQUES SOUSTELLE : bien-tôt, l'ère des déceptions.

« La métropole et l'Algérie ont voté de façon très différente.

« Alors qu'en septembre 1958 on avait voté en Algérie de façon massive et enthousiaste il n'en est plus de même aujourd'hui. Le fossé s'est approfondi entre les deux rives de la Méditerranée. Je redoute que le scrutin d'aujourd'hui ne soit interprété en Algérie comme un geste d'abandon et n'ajoute à la détresse de nos infortunés compatriotes.

LONDRES : un grand soulagement

De notre correspondant particulier HENRI PIERRE

Londres, 9 janvier. — La première réaction à Londres devant les résultats du référendum est celle d'un grand soulagement. Tout en faisant certaines réserves à l'égard de la politique du président de Gaulle — et dans un passé récent les journaux ne se sont pas fait faute de lui adresser des critiques — les Britanniques, dans leur majorité, souhaitent son suc-

de l'alternative leur paraissait être un chaos et une confusion qui retarderaient encore davantage la solution négociée du conflit algérien.

Le vote d'hier a donc rassuré les Britanniques. Il a aussi surpris, car on ne s'attendait pas à une marge aussi nette. On aurait souhaité que le vote soulignât le nombre insignifiant des partisans de l'Algérie française. Néanmoins, en dépit de

ROME : un succès probant et rassurant

De notre correspondant particulier JEAN D'HOSPITAL

Rome, 9 janvier. — Bien qu'on ne les connaisse pas encore dans le détail, les résultats du référendum sont considérés, en Italie, dans les cercles politiques et dans la presse, comme un succès probant du général de Gaulle. Dès l'instant que le président de la République avait laissé entendre qu'il se retirerait si ces résultats

causé une certaine surprise et qui a été interprété comme une très nette victoire du général sur les oppositions de droite et surtout d'extrême-gauche. Les journaux communistes sont visiblement gênés pour expliquer à leurs lecteurs qu'une partie de l'électorat progressiste n'a pas voulu apporter de l'eau au moulin de la réaction...

Vous pouvez faire des économies...



...de cor de chasse,



...de violoncelle,



...d'accordéon,

...mais vous ne devez jamais faire des économies sur le graissage.

Certes les Huiles LABO coûtent un peu plus cher à l'achat. Quelques dizaines d'anciens francs par bidon de 2 litres. Cependant, leur emploi vous assurera des avantages considérables et finalement de grandes économies.



...casse. Inconnus, en ce début de la confusion et de l'indifférence manifestée par une fraction de l'électorat, on pense à Londres que le résultat le plus net du référendum est qu'il enlève un certain nombre d'obstacles sur la route qui doit mener au gouvernement autonome, à ce que les Anglais appellent le « home rule » pour l'Algérie. Le nombre important des abstentions en Algérie est considéré dans la plupart des journaux beaucoup plus comme une démonstration de la force du F.L.N. que des partisans de l'Algérie française.

Les premières réactions de la presse sont significatives. « Un net mandat pour poursuivre la politique de « home rule » pour l'Algérie », écrit le Daily Telegraph (conservateur). « Une nette majorité en faveur de la politique de Gaulle pour l'Algérie », estime le Times, qui met en relief que le nombre des « non » est resté à peu près le même qu'en 1958. Le quotidien indépendant écrit : « Cela implique peut-être du scepticisme à l'égard de la politique du général, peut-être l'opinion que le problème algérien est insoluble, mais certainement pas l'opinion qu'il existe une autre solution ». Le journal relève également la force du gaullisme dans les centres industriels. Au sujet des abstentions et des bulletins nuls, le Times écrit : « Ils n'ont pas atteint le niveau où ils auraient pu représenter une troisième force, comme on l'avait craint un moment. »

Le Daily Herald, de tendance travailliste, écrit : « Une victoire impressionnante pour de Gaulle... Il va pouvoir mettre son plan à exécution... » Le Daily Mirror, de même tendance, pense pour sa part : « Bien que le président n'ait pas reçu le soutien massif qu'il souhaitait, la marge de succès est telle qu'il n'aura pas à exécuter sa menace de démission... »

Le conservateur de droite Daily Express estime que le général de Gaulle va maintenant réunir une conférence de paix en invitant tous les groupes ethniques et politiques d'Algérie, y compris les rebelles. Le Daily Mail (conservateur) estime enfin que « la majorité du général n'est pas aussi forte que celle qui l'amena au pouvoir il y a deux ans, mais elle démontre qu'après deux ans de difficultés et d'incertitudes il est toujours maintenu au pouvoir par le consentement populaire ».

● Une manifestation a été organisée dimanche matin par les étudiants et les lycéens de Damas en signe de protestation contre « le faux référendum en cours en Algérie ». Les manifestants ont parcouru les principales artères de la ville en poussant des cris hostiles à « l'impérialisme français », et en acclamant le président Nasser, « héros du nationalisme et de l'unité arabe ». — (A.F.P.)

● Slogans antifrancsais à La Haye. — Des inconnus ont écrit, tôt dimanche, des slogans antifrancsais et pro-F.L.N. sur les trottoirs devant l'ambassade de France et la résidence de l'ambassadeur de France à La Haye

ne lui donnait pas satisfaction, et qu'il s'était adressé au peuple. « par-dessus tous les intermédiaires » en lui demandant, personnellement, sa confiance, nul ne s'est trompé, ici, sur le sens que revêtait la consultation. Le sort de l'Algérie n'était pas tant en jeu que le destin de la France.

Le pourcentage des « oui » a dépassé les prévisions auxquelles on se risquait à la Farnesina, d'après les renseignements fournis par les services diplomatiques italiens en France. Mais le nombre des abstentions étant estimé normal dans les circonstances actuelles, c'est celui des « non » qui a

WASHINGTON: satisfaction unanime.

Washington, 9 janvier (A.F.P.). — L'approbation donnée dimanche par le peuple français à la politique algérienne du général de Gaulle a été accueillie avec soulagement et satisfaction dans l'entourage du président sortant Eisenhower et du président-élu John Kennedy.

On estime que cette approbation aura pour effet de renforcer la position du président de la République française dans les efforts qu'il déploie pour rétablir la paix en Algérie, et pour trouver à ce problème une solution constructive et durable.

On tient de bonne source que le président Eisenhower, malgré la réserve officielle dont on faisait montre à la Maison Blanche, souhaitait vivement voir le peuple français donner son aval à la politique du général de Gaulle.

On tient également de source bien informée que le résultat du référendum de dimanche a provoqué une satisfaction certaine dans l'entourage du président-élu.

M. John Kennedy avait, à la fin du mois dernier, déclaré en substance qu'il avait bon espoir que le général de Gaulle et le peuple français parviendraient à élaborer une solution qui assurerait le retour de la paix en Algérie — une solution qui reconnaîtrait le désir du peuple algérien de jouir de l'autodétermination en association, espérait-il, avec la France.

● La campagne lancée le 1^{er} janvier en faveur du boycottage des marchandises, des navires et des avions français bat son plein en Libye. Les dockers ont refusé de charger des bateaux français, tandis qu'à l'aéroport d'Idris les employés refusent de faire le plein de carburant des avions français.

● On apprend du Caire que la Confédération des syndicats arabes a décidé de boycotter la navigation aérienne et maritime française en signe de protestation contre la politique algérienne de la France ainsi que contre la troisième explosion nucléaire de Reggane.

Dans les milieux gouvernementaux, pour autant qu'on en puisse juger, lundi matin, on note un sentiment avoué de satisfaction. Il serait sans doute plus juste de dire... de soulagement. Tous les membres du cabinet Fanfani en général et M. Segni, ministre des affaires étrangères, en particulier, appréhendaient l'ouverture d'une crise politique à Paris parce qu'ils pensaient, à tort ou à raison, qu'elle eût remis en question la position de la France dans le monde et, par conséquent, affaibli l'Alliance atlantique et compromis la construction de l'Europe, si difficilement amorcée.

BELGRADE: le référendum n'a pas fait avancer la solution du problème.

(De notre correspondant particulier.)

Belgrade, 9 janvier. — Abstentions bien plus importantes qu'en 1958 en France et « boycottage massif » en Algérie, tels sont les éléments mis en vedette ce matin par la presse. Les journaux constatent qu'en métropole il y a eu à peu près trois fois plus de « oui » que de « non », ce qui s'explique, notent-ils, parce que beaucoup de Français ont maintenu leur confiance à l'homme du 18 juin et que d'autres ont eu peur du chaos. Quant aux « non », on les attribue essentiellement aux électeurs de gauche, les leaders de l'extrême droite n'ayant pas été suivis par leurs troupes, même dans leurs propres circonscriptions.

Mais c'est surtout à l'analyse des résultats du référendum en Algérie que les journaux consacrent leur attention.

« Ce qui s'est passé en Algérie », écrit le correspondant parisien de Politika, indique avant tout le succès du mouvement de libération nationale. Malgré les efforts de l'armée française, qui avait obtenu des instructions précises pour convaincre à tout prix les Algériens de voter et d'accorder leur appui à la politique de « l'Algérie algérienne », ils ont boycotté en bon nombre le référendum. »

La faible participation des électeurs musulmans et les conditions dans lesquelles le scrutin s'est déroulé en Algérie (les journaux font grand état de plusieurs incidents sanglants, notamment à Tiaret), prouvent, selon les observateurs, que le référendum n'a nullement fait avancer le règlement pacifique du problème algérien. En suivant les consignes qui leur ont été données, disent ces observateurs, les musulmans ont montré encore une fois qu'ils maintenaient leur confiance au gouvernement provisoire de la République algérienne, qui reste le seul interlocuteur valable pour le gouvernement de Paris s'il désire sincèrement mettre fin à un drame qui depuis plus de six ans déchire la France et l'Algérie. — P. Y.

« Le pays, mis en condition par une propagande à sens unique qui s'est développée à fond grâce au silence de l'opposition privée de moyens d'expression a donc voté « oui », en croyant atteindre prochainement à une solution du problème algérien et en espérant la paix.

« Fort de ce blanc-seing le pouvoir a maintenant tous les moyens et toutes les possibilités.

« C'est maintenant que commencent les difficultés. Ceux qui ont voté « oui » en toute bonne foi entreront bientôt, je te crois, dans l'ère des déceptions. »

M. GEORGES BIDAULT : l'avenir de la France est sombre.

« Les Français ont eu peur de ce qui se passerait après, mais ils n'ont pas eu peur de ce qui va se passer maintenant.

« M. Daladier au moment de Munich et le maréchal Pétain en 1940 auraient eu beaucoup plus de voix encore.

« L'avenir de la France est sombre. Il va falloir du courage, de la persévérance et du sang-froid. »

M. JEAN-PAUL DAVID : on a gâché un peu plus la situation.

« Personne dans la métropole ne semble avoir voté en se préoccupant de l'objet de la consultation. Chaque « oui » signifiait soit la volonté de voir arrêter le conflit algérien par des moyens du reste très divers, soit la crainte du départ du chef de l'Etat sans savoir comment et par qui il pourrait être remplacé.

« Les semaines perdues, après deux années de détérioration du problème algérien, après un an de pouvoir inemployé sauf pour des mesquineries, vont conduire à quoi ?

« Comment apporter à l'Algérie et aux Algériens une solution dont personne ne veut, même en tenant compte de celui qui la propose ? En réalité, on a gâché un peu plus la situation et chacun comprendra que le blanc-seing du 3 janvier n'est qu'une traite à court terme de la majorité de nos compatriotes. »

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Directeur : H. BEUVE-MÉRY
H. MÉMIN, imp.

Imp. spéciale du « Monde », 5, rue des Battoirs, Paris

BVP

Afin d'éliminer de nos rubriques de publicité des annonces douteuses qui auraient pu s'y glisser malgré le soin que nous apportons à ce sujet, nous prions nos lecteurs qui auraient des réclamations à formuler d'écrire au Bureau de Vérification de la Publicité (B.V.P.), 27 bis, avenue de Villiers, Paris (17^e), auquel nous adhérons comme membre actif.

APRÈS LE RÉFÉRENDUM DU 8 JANVIER

On trouvera dans les pages suivantes les résultats définitifs des départements et des villes les plus importantes de la métropole.

Dans la Seine les résultats des arrondissements de Paris et des communes de

banlieue sont suivis du rappel du référendum de 1958 et des élections municipales de 1959 (qui sont plus représentatives des forces électorales que les élections législatives de 1958). Les mêmes

références sont données pour la Seine-et-Oise.

Pour les départements les résultats sont suivis de ceux du référendum de 1958 avec l'indication du pourcentage des « oui » par rapport aux inscrits puis par rapport

aux suffrages exprimés. Ni les élections municipales de 1959 ni les élections législatives de 1958 ne sont indicatives des forces électorales puisque les divers partis n'y avaient pas eu de candidats dans toutes les circonscriptions.

LES POURCENTAGES DES ABSTENTIONS, DES BULLETINS NULS, DES « OUI » ET DES « NON »

(PAR RAPPORT AUX ÉLECTEURS INSCRITS)

Départements	Abst.	Nuls	Oui	Non	Départements	Abst.	Nuls	Oui	Non	Départements	Abst.	Nuls	Oui	Non
Ain	31,90	1,79	52,60	13,71	Gard	26,32	2,97	44,85	25,86	Oise	19,18	2,56	55,68	22,18
Aisne	19,04	2,15	59,16	19,64	Garonne (Haute-)	27,41	3,14	48,17	21,29	Orne	19,48	2,17	68,18	10,18
Allier	23,32	2,77	44,35	24,56	Gers	32,69	3,33	43,40	20,53	Pas-de-Calais	15,60	2,00	61,21	21,18
Alpes (Basses-)	27,41	3,04	48,17	21,38	Gironde	24,90	1,76	56,61	16,73	Puy-de-Dôme	32,45	2,36	43,59	16,59
Alpes (Hautes-)	30,25	2,81	50,66	16,25	Hérault	28,69	2,25	45,32	23,75	Pyrénées (Basses-)	22,99	1,57	62,82	12,70
Alpes-Maritimes	24,44	2,07	50,60	22,89	Ile-et-Vilaine	19,97	1,75	67,27	11,01	Pyrénées (Hautes-)	28,18	2,02	51,91	17,89
Ardèche	27,69	2,64	52,20	17,47	Indre	26,03	2,93	48,24	22,75	Pyrénées-Orientales	32,33	2,41	42,65	22,61
Ardennes	20,64	1,79	60,08	17,48	Indre-et-Loire	24,47	2,89	54,45	18,19	Rhin (Bas-)	22,60	2,04	68,75	6,60
Ariège	33,20	2,59	42,59	21,70	Isère	30,08	2,65	48,92	18,35	Rhin (Haut-)	18,69	2,09	71,93	7,29
Aube	23,23	2,44	57,14	17,19	Jura	26,70	2,16	56,95	14,18	Rhône	28,17	2,68	52,55	17,20
Aude	33,01	3,77	42,43	20,78	Landes	22,83	1,96	58,50	16,72	Saône (Haute-)	23,73	2,11	58,92	15,25
Aveyron	24,22	4,59	57,63	13,57	Loir-et-Cher	23,26	3,23	54,04	19,48	Saône-et-Loire	31,51	2,32	49,47	16,71
Belfort (Territoire de)	23,91	1,59	62,62	11,86	Loire	23,90	3,32	50,25	17,53	Sarthe	25,45	2,02	54,22	18,32
Bouches-du-Rhône	24,69	1,90	47,40	25,01	Loire (Haute-)	23,74	2,60	56,78	10,88	Savoie	31,51	1,77	52,41	14,31
Calvados	19,86	1,66	66,37	12,11	Loire-Atlantique	21,76	1,76	62,97	13,52	Savoie (Haute-)	27,93	1,97	59,70	10,40
Cantal	33,79	1,50	53,42	10,37	Loiret	20,74	2,70	59,44	17,11	Seine	23,87	1,94	50,92	23,48
Charente	25,71	2,73	51,90	19,66	Lot	24,67	3,17	52,32	19,84	Seine-et-Marne	22,73	2,45	53,14	21,67
Charente-Maritime	27,58	2,42	53,64	16,36	Lot-et-Garonne	24,18	3,36	46,58	25,88	Seine-et-Oise	20,13	2,06	52,60	25,21
Cher	25,73	2,17	48,62	23,47	Lozère	23,49	2,31	57,49	10,71	Seine-Maritime	22,01	2,20	56,46	19,33
Corrèze	27,44	2,05	43,65	25,85	Maine-et-Loire	24,12	2,64	61,65	11,59	Sèvres (Deux-)	23,96	2,95	62,15	11,54
Corse	50,25	0,51	37,46	11,78	Manche	19,93	1,81	71,23	7,03	Somme	16,36	2,52	57,00	24,12
Côte-d'Or	25,76	2,18	57,59	14,47	Marne	23,77	2,11	56,87	17,25	Tarn	21,88	5,17	51,90	21,05
Côtes-du-Nord	20,62	1,12	60,40	17,84	Marne (Haute-)	20,83	2,23	63,69	13,25	Tarn-et-Garonne	23,64	4,73	48,05	23,58
Creuse	36,30	1,97	41,04	20,69	Mayenne	13,04	2,94	69,15	9,87	Var	26,49	1,98	49,17	22,38
Dordogne	23,13	2,96	50,51	23,41	Meurthe-et-Moselle	18,58	1,98	65,50	13,94	Vaucluse	23,04	4,04	47,71	25,21
Doubs	21,46	1,47	66,24	10,54	Meuse	18,08	1,75	70,56	9,61	Vendée	18,82	3,49	65,59	12,09
Drôme	23,94	2,71	50,76	17,58	Morbihan	21,97	1,02	66,27	10,74	Vienne	24,23	2,94	57,42	15,41
Eure	21,20	2,61	58,10	18,10	Moselle	18,40	1,54	71,90	8,15	Vienne (Haute-)	28,59	2,42	42,49	26,49
Eure-et-Loir	21,71	2,58	58,18	17,53	Nièvre	27,36	2,45	49,44	20,76	Vosges	22,85	2,28	63,04	11,94
Finistère	22,04	0,96	63,93	13,08	Nord	15,04	1,99	63,64	19,33	Yonne	25,53	2,51	52,21	19,75

LES RECORDS DES « OUI »...

Les dix départements ayant le plus grand pourcentage de « oui » par rapport au nombre de suffrages exprimés sont les suivants :

Bas-Rhin 91,2, Manche 91, Haut-Rhin 90,8, Moselle 89,8, Meuse 88, Mayenne 87,5, Orne 87, Morbihan 86,1, Doubs 85,9, Calvados 84,6.

... DES « NON »...

Les dix départements ayant le plus fort pourcentage de « non » par rapport au nombre de suffrages exprimés sont les suivants :

Haute-Vienne 38,4, Gard 36,6, Lot-et-Garonne 35,7, Allier 35,6,

LE POURCENTAGE DES « OUI » (par rapport aux suffrages exprimés)

EN 1961



EN 1958



Lot-et-Garonne 35,7, Aude 33,0, Pyrénées-Orientales 34,7, Vaucluse 34,61, Hérault 34,4, Ariège 33,8, Creuse 33,5, Aude 32,9.

...ET D'ABSTENTIONS

Les dix départements ayant le plus fort pourcentage d'abstention, par rapport au nombre d'inscrits, sont les suivants :
Corse 50,25, Creuse 36,30, Cantal 33,79, Ariège 33,20, Aude 33,01, Gers 32,69, Puy-de-Dôme 32,45, Pyrénées-Orientales 32,33, Ain 31,9, Saône-et-Loire 31,51.

A COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES : un seul opposant, mais irréductible.

C'est après avoir assisté à la messe, qu'avait célébrée, dans l'ora-toire de sa propriété de La Boisserie, l'aumônier de la maison cen-trale de Clairvaux, que le prési-dent de la République, accompa-gné de Mme de Gaulle, s'est rendu, à midi, à la mairie de Colombey-les-Deux-Eglises, où le bureau de vote était présidé par le maire, M. Jur-villiers. Dès qu'ils eurent voté, le chef de l'Etat et son épouse rem-ontèrent dans leur voiture pour regagner La Boisserie.

Le scrutin a donné le résultat suivant : inscrits, 203 ; votants, 186 ; oui, 185 ; non, 1. Déjà lors du référendum de 1958 un électeur de Colombey avait manifesté son opposition.

A CLERMONT-FERRAND : un drapeau F.L.N. sur le monu-ment aux morts.

Les pompiers de Clermont-Fer-rand ont enlevé un drapeau F.L.N. qui flottait, dimanche matin, sur le monument aux morts de la guerre 1939-1945 et de la Résis-tance, rue Montlosier.

D'autre part, de nombreuses automobiles ont été immobilisées : les princip-ix carrefours de la ville avaient été parsemés de clous et la réparation des pneus crevés était impossible, les garages étant fermés.

LES BEAUX RÉSULTATS

A Tarerach (Pyrénées-Orientales) village de 89 habitants, aucun des inscrits n'a voté. Il en a été de même à Fos (Hérault), où il y avait 80 inscrits.

A La Fare (Drôme) les 5 inscrits ont voté « non ».

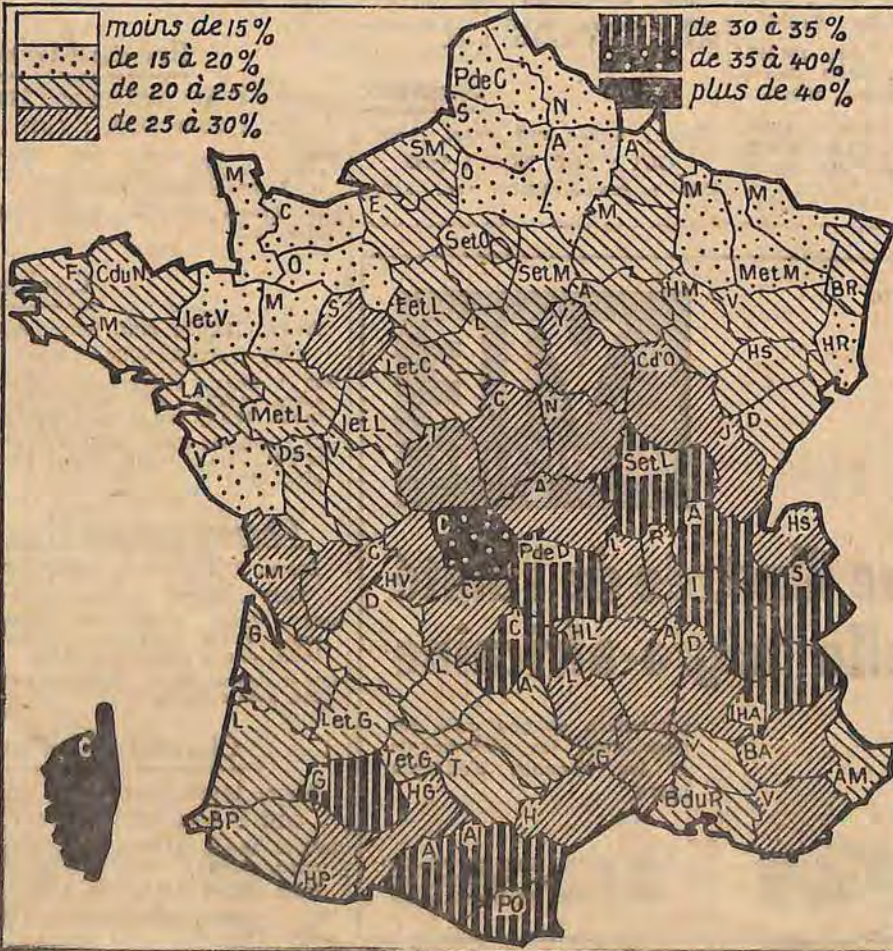
A Tartre-Gaudran (Seine-et-Oise) les 10 inscrits ont voté « oui ».
A Lavilleneuve-aux-Fresnes (Haute-Marne), près de Colombey-les-Deux-Eglises, les 14 inscrits ont voté « oui ». A Brécy (Calvados), qui compte 33 habitants, 17 ins-crits, 17 « oui ».

A Brax (Haute-Garonne), 162 inscrits, 124 votants, 118 suffrages exprimés : 59 « oui », 59 « non ».



LE POURCENTAGE DES ABSTENTIONS

EN 1961



EN 1958

